

L'ACTION NATIONALE

Guy FRÉGAULT	<i>Quelque chose de différent...</i>	3
Anatole VANIER	<i>1917-1947.....</i>	6
Roger ROLLAND	<i>Éléments d'un enseignement de la littérature.....</i>	13

LIONEL GROULX

de l'Académie canadienne-française

MISÈRES DES DERNIERS JOURS... 19

Arthur LAURENDEAU	<i>Chronique musicale.....</i>	48
Jacques BEAUCHAMP	<i>La Radio.....</i>	53
Gaston LAURION	<i>Chronique de la scène.....</i>	64
Jean-Paul ROBILLARD	<i>Politique intérieure.....</i>	66
Le 3000e lecteur	<i>De la peur des mots.....</i>	71
L. F. et G. F.	<i>Les livres.....</i>	75

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● Directeur: GUY FREGAULT ●

L'Action nationale, publiée par la **Ligue d'Action Nationale**, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la **Ligue** sont : MM. Anatole Vanier, président; Dominique Beaudin, secrétaire; Jean Drapeau, trésorier; Guy Frégault, directeur de la Revue; chan. Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, André Laurendeau, François-Albert Angers, Gérard Filion, Abbé Albert Tessier, Léopold Richer, Albert Rioux, L.-Athanasie Fréchette, Roger Duhamel, Jacques Perreault, Rodolphe Laplante, Clovis-Emile Couture, Pierre-Paul Langis.

ADMINISTRATION ET DIRECTION

3425, rue Saint-Denis, Montréal — MA. 2837
case postale no 1524 Place d'Armes, Montréal

L'abonnement est de \$3.00 par année
Abonnement de soutien : \$5.00
2 années : \$5.00

• LANGAGE DE CHIFFRES •

Assurances en vigueur

1940

\$ 4,383,888

1941

\$ 6,688,791

1942

\$ 10,318,007

1943

\$ 14,042,665

1944

\$ 18,965,172

1945

\$ 24,597,661

•
Véritable Réveil National
•

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Siège social : LEVIS, Qué.

La

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts personnels, de remises, de recouvrements ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le consulter.

Actif, plus de \$300,000,000

518 bureaux au Canada

60 succursales à Montréal

H.-O. VIAU

Marchand de meubles

Confection pour hommes et femmes



4741, ave Verdun



4270, St-Jacques O.

TOUJOURS

- les plus nouveaux tissus
- les plus récents modèles

CHEZ LES TAILLEURS

J O L Y

269 est, rue Sainte-Catherine
Montréal

BElair 3126





37 ANS

de service consciencieux

René DUPONT — président
J.-H. DESCHENES — vice-président
Jacques DUPONT — secrétaire-trésorier



OUI!
MEUBLEZ
VOTRE
MAISON
CHEZ

AL DUPONT INC.
Quality Furniture and More at Lower Prices

4020 EST. STE-CATHERINE • AM 2111
COIN JEANNE D'ARC - PRES BLVD PIF IX

Téléphone : AMherst 2111



Lorsqu'il s'agit des produits de l'érable — Exigez toujours la meilleure qualité — La marque "Citadelle" est la meilleure.



100 % PURE



Sirop d'érable "Citadelle" ● Sucre d'érable granulé "Citadelle" ● Sucre d'érable "Citadelle" ● Beurre d'érable "Citadelle".



Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers.



Les Producteurs de Sucre d'Érable du Québec
BUREAU CHEF: 5, Avenue Bégin, Lévis, Québec



POUR VOS FOURRURES

si vous cherchez Qualité, Élégance
n'hésitez pas, voyez

BLEAU & ROUSSEAU

J.-T. BLEAU
3852 St-Denis
HA. 8433

ANT. ROUSSEAU

J.-A. MASSON
5004 Sherbrooke O.
DE. 4482

Avec les hommages de

VOLCANO LIMITEE

(Chalifoux & Fils Limitée)

manufacturiers de Foyers Mécaniques, bouilloires,
fournaises et réchauds.



Usine: ST-HYACINTHE, P.Q.



Administration et vente: — 1106 Côte Beaver Hall,
MONTREAL, P.Q.



Wilfrid Girouard, vice-président et gérant général.

*Cinq
ans
après*

PRIMES

1941

54,784.44

1942

55,467.39

1943

61,012.24

1944

84,473.80

1945

97,297.70

❁ SOCIÉTÉ ❁
NATIONALE
D'ASSURANCES

AFFILIÉE À LA C.U.A.I.

41 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL - HARBOUR 3291

Pour votre santé —

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

LEVURE LALLEMAND

Fraîche

Les médecins recommandent la levure fraîche. La levure fraîche Lallemand est très riche en vitamines B, G et D.

Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

Vous trouverez chez nous, et à bon compte, tout ce qu'il faut pour meubler votre résidence.

Maison établie depuis 40 ans.



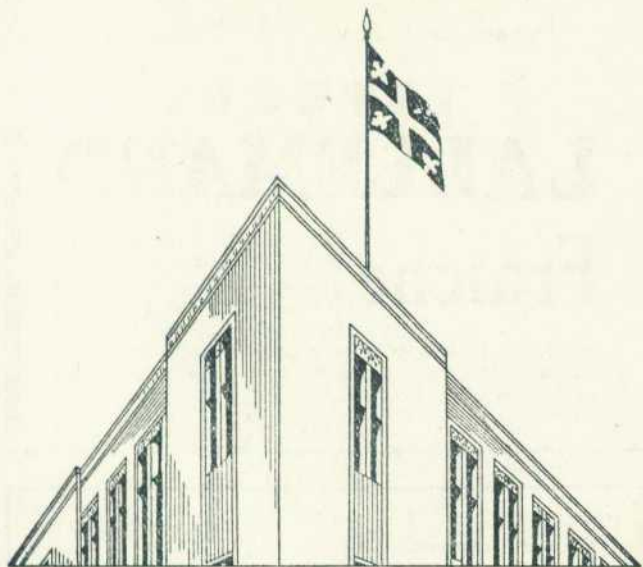
● Fitzroy 4681 ●

LAMARRE FRERES

3723 Notre-Dame ouest,

Montréal

DUPUIS



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères
LIMITÉ

Montréal

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine

Comptoir Postal : 780, rue Brewster

Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor

VIII

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

•
VOLUME XXIX
•

2

Directeur : Guy Frégault

LIGUE D'ACTION NATIONALE

4 est, rue Notre-Dame
MONTREAL

Quinzième année

Premier semestre 1947

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) blanche(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'ACTION NATIONALE

EDITORIAL

Quelque chose de différent

De 1946, nous retiendrons une couple de scènes caractéristiques. Ce fut une année comme les autres, passablement triste et terne, marquée, comme eût dit Olivar Asselin,— mais c'est devenu banal — par « le triomphe insolent de la force brutale sur la raison impuissante ».

L'autre soir, au cinéma, les actualités filmées nous présentaient un reportage significatif. Des Canadiens comme vous et moi, c'est-à-dire des hommes qui ont la joie de vivre dans un pays assez riche pour sauver et rebâtir le monde tous les vingt-cinq ans, pétrissent de la boue; ce ne sont ni des politiciens ni des financiers: seulement d'authentiques Canadiens qui pétrissent de la boue authentique. Ils la versent ensuite dans des moules rudimentaires et la font sécher au soleil qui luit pour tout le monde. Ils façonnent ainsi une espèce de grosse brique, dont ils tâcheront de faire des maisons. Peut-être parviendront-ils à y élever des familles de zombies et de volontaires pour la prochaine croisade. Cela se passe au Canada.

La « Presse » du 5 décembre (1946) publie une dépêche non moins significative de la P.C.: « Les usines anglaises fabriqueront bientôt une maison en aluminium à toutes les deux minutes et demie et dès l'automne

54,500 seront complétées. Cinq heures après l'arrivée des sections sur un site vacant les familles pourront y déménager leur mobilier. Ces faits ont été révélés aujourd'hui par John Wilmot, ministre des approvisionnements, au moment où la 10,000e maison était complétée. L'aluminium canadien sert à la fabrication de ces maisons... Les maisons à deux chambres à lit [il s'agit d'un texte à peu près traduit de l'anglais], sont classées comme temporaires, mais au dire de M. Wilmot les experts prédisent qu'elles dureront une centaine d'années... Une maison coûte \$5,460. » Cela se passe en Angleterre.

Des maisons de boue pour les Canadiens. Des maisons d'aluminium canadien pour les Anglais. Inutile de noter que la condition humaine n'est pas partout la même et qu'il existe quelque part, au cœur de l'Empire, des vertébrés supérieurs. Quant au Canadien, c'est un contribuable, sorte d'être inanimé et comestible qui tient le milieu entre la poire et le fromage.

L'été dernier, j'ai assisté à une séance du Parlement, qui restera sûrement dans la petite histoire. Il faisait chaud et pas très beau; j'ai donc cédé au goût discutable d'aller voir évoluer les représentants du bon peuple taillable et corvéable à merci. Justement, on allait voter un important projet de loi: la redistribution des comtés fédéraux.

Voici comment les choses se sont passées aux Communes, ce soir-là. Un jeune député de notre Colombie fait un solide discours étayé de statistiques, de données historiques et de textes intéressants; on l'écoute, on l'applaudit; ses déclarations et ses propositions ne changeront rien, mais elles sont sympathiques. Un petit Torontois doué d'une grosse voix présente ensuite des

amendements: on dirait que c'est sa spécialité. Un député du Québec se lève: phrases lentes, vides, tonitruantes; du vent. Comme le député parle en français, on observe, parmi ses collègues, un mouvement qui n'est pas un mouvement d'opinion: beaucoup sortent pour griller une cigarette et se rafraîchir. Ceux qui sont restés lisent des journaux ou encore, quand cette opération intellectuelle leur paraît trop compliquée, se racontent des histoires et causent à voix haute. Le malheureux « membre » doit crier pour se faire entendre. Vraiment, l'ex-ministre de la Justice aurait bien tort de s'inquiéter du sort que l'avenir fera à la langue française; on lui a déjà fait un sort. Puis le député de Stanstead parle. C'est un excellent débater. Comme il sait qu'on l'écouterà, il s'est donné la peine de préparer avec soin son intervention. M. Saint-Laurent lui répond. Il ironise sur le veto des grandes puissances qui siègent dans les capitales provinciales. C'est très drôle et d'un prodigieux effet. « Et flatteurs d'applaudir. »

On va maintenant voter. En attendant que les sièges se remplissent, les députés ministériels du Québec organisent rapidement une belle manifestation d'ensemble, empreinte de distinction et de dignité. Les voilà qui ouvrent la bouche — qu'ils ont grande — pour chanter en chœur: « Trois canards déployant leurs ailes, coin ! coin ! coin ! » Ils réussissent à divertir les camarades et la galerie: du vaudeville. J'avoue avoir eu honte.

De 1946, nous garderons ces souvenirs et quelques autres sur le drapeau, sur la citoyenneté, sur « le retour du conscrit », sur la vie au ralenti qui a été celle du Canada français. L'ACTION NATIONALE ose exprimer ce souhait irréalisable: que 1947 nous apporte au moins quelque chose de différent. — GUY FRÉGAULT

1917 - 1947

Si le peuple canadien-français a le grand honneur de représenter au Nouveau-Monde une des quatre formes de la civilisation de l'Europe occidentale, son destin politique est par contre peu glorieux comparé à ceux des Espagnols, des Portugais et des Anglo-Saxons d'Amérique, qui représentent les trois autres formes et qui constituent, eux, autant de peuples souverains sur le plan international. C'est il est vrai, à cause de notre peuple que la Confédération canadienne existe, mais même si jamais nous sortons vainqueurs de l'actuel effort de centralisation dirigé contre nous, nous ne demeurerons pas moins, sous le régime présent, doublement encerclés dans les liens d'une confédération et, disons le mot puisque nous faisons ses guerres, ... d'un empire. Notre premier ambassadeur aux États-Unis, M. Leighton McCarthy, ne souligna-t-il pas, dans sa première déclaration officielle, en 1943, que la gloire de l'empire anglais avait quelque chose de la gloire de l'empire romain ?

Les dures épreuves qui écrasent parfois les peuples parviennent rarement à les faire disparaître. L'Irlande, la Pologne, classées pendant longtemps comme supprimées, n'ont-elles pas rebondi à leurs heures ? Le peuple français d'Amérique peut compter comme tous les autres sur cette heureuse faculté des

peuples. Il peut connaître des périodes plus ou moins sombres, plus ou moins suffocantes, des ferments, souvent insoupçonnés, sont toujours là et personne ne sait à quel moment ces ferments soulèveront les masses inertes. C'est la loi de la nature des peuples.

Le modeste groupe d'hommes qui préparait en 1917 la publication de l'*Action Française*, première série de l'*Action Nationale*, joua à cette époque le rôle obscur de ferment, à côté d'autres ferments plus anciens dans la place. Il n'est pas superflu de nous arrêter quelques instants à observer rétrospectivement les débuts de ce halage collectif.

La petite phalange s'était formée quelques années plus tôt, exactement en 1913, sous le nom de Ligue des Droits du français, livrant de son mieux le bon combat. Faut-il les nommer en cet anniversaire? Peut-être. Le Docteur Joseph Gauvreau, Pierre Homier, Omer Héroux, Louis Hurtubise, Léon Lorrain, Anatole Vanier. Dans les débuts l'abbé Groulx remplaça Lorrain, démissionnaire.

De 1916 à 1930 la Ligue publia l'Almanach de la Langue française, composé de courts articles, de statistiques, de mots d'ordre, de pièces documentaires. C'est dans l'Almanach que M. Ernest Tétreau, alors député de Dorion au parlement de Québec, trouva le texte d'une proposition de loi pour faire du 24 juin un jour férié au pays du Québec. Après en avoir modifié un peu la forme, il le présenta à la Chambre... et une page d'histoire, pas très honorable pour quelques-uns, fut écrite. Il serait trop long de la relater ici. L'almanach fut largement diffusé. Certaines éditions dépassèrent 40,000 exemplaires.

Le 1er janvier 1917, il y a exactement trente ans, paraissait le premier numéro de l'*Action Française*. C'est cet anniversaire que le Directeur actuel de la revue a voulu souligner par la présente évocation du passé.

Ce premier numéro débute par un article de M. Édouard Montpetit, intitulé: « Vers la supériorité », et dont voici la finale: « Pour que nous soyons, dans une civilisation qui en partie n'est pas la nôtre, des égaux que l'on respecte et chez qui l'on est forcé de reconnaître des qualités de race et d'intelligence victorieuse, préparons-nous dans le culte de la supériorité ». Quelques directeurs de la Ligue y allaient aussi de leur collaboration.

Dès le deuxième numéro on y lit un article de tête de M. l'abbé Groulx: « Une action intellectuelle », où l'auteur appelle une littérature personnelle, débarrassée des clichés étrangers et pleine de la substance qui nous environne.

Un regard vers le passé, à l'époque des premiers almanachs et des premiers numéros de la revue, dira à la génération actuelle quels étaient les collaborateurs et amis de la petite Ligue, qui donna et maintint la vie à une revue littéraire et de combat de chez nous, contribuant à alimenter la pensée et nos aspirations collectives et ce, depuis trente ans, avec un hiatus de 1929 à 1932. Leurs noms, pris au hasard, sont les suivants: Mgr L.-A. Pâquet, Georges Pelletier, Albert Ferland, le R. P. J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Adjutor Rivard, le R. P. Louis Lalande, S.J., Henri Bourassa, Antonio Perrault, Philippe Landry, Albert Lozeau, l'abbé Philippe Perrier, l'abbé Camille Roy, Thomas Chapais, Napoléon-A. Belcourt,

le R. P. Edouard Lecompte, S.J., le R. Frère Marie-Victorin, L.-O. David, l'abbé Étienne Blanchard, P.S.S., l'abbé Émile Chartier, Marie-Claire Daveluy, Benjamin Sulte, l'abbé Olivier Maurault, P.S.S., Monseigneur Béliveau, l'abbé Georges Courchesne, etc., etc. La variété et les couleurs de ces personnages, collaborateurs des premières années, ne corrigent-elles pas un peu la monotonie de la nomenclature ? Il serait plus complet, mais sûrement abusif, d'étendre notre regard sur les trente années entières. Passons.

La ligue primitive était démocratique au point de n'avoir pas de président. Elle se contenta longtemps d'un officier, le secrétaire-archiviste, dans la personne du Dr Gauvreau. Il est demeuré dans la tradition de la Ligue d'Action Française, deuxième nom de la Ligue des Droits du français, puis de la Ligue d'Action Nationale, de n'attacher aucune importance aux élections ni à la composition de son bureau. Si la Ligue tient régulièrement son assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de la loi québécoise des compagnies, elle ne procède aux élections que de temps en temps, quand, par exemple, un membre du bureau s'absente on ne peut suivre assez régulièrement les assemblées des directeurs.

Les conférences et les brochures ont été avec l'almanach et la revue des moyens d'action fréquemment mis en œuvre. Des conférences brillantes furent données au Monument National en 1918, par MM. Henri Bourassa, Léon Lorrain, Antonio Perrault, Armand Lavergne, l'abbé Groulx. Et les annales du temps rappellent que ces conférences furent données sous la présidence de M. l'abbé Perrier, de M. le sénateur Belcourt, de M. Aimé Geoffrion. A certains de

ces ralliements, le Dr G.-H. Baril, président de l'A.C.J.C., le R. P. Louis Lalande, S.J. et Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, prirent aussi la parole. Les brochures furent nombreuses. Citons au hasard : La Veillée des berceaux, de M. Montpetit; la Fierté, du P. Lalande; Pour l'Action française, de M. Groulx; La Valeur économique du français, de M. Lorrain; La Langue gardienne de la foi, de M. Bourassa; Pour la défense de nos lois françaises, de M. Perrault; La situation scolaire dans le Québec, de M. C.-J. Magnan. On imprime, on réimprime les « Refrains de chez nous ». Les pèlerinages au Long-Sault ont été des manifestations fort remarquées à cette époque.

M. le chanoine Groulx, essentiellement historien, a toujours été doublé de l'homme d'action. C'est ce qui a valu à la première série de la revue de la haute direction de cette personnalité scientifique. Une des méthodes mises en action par le directeur de la revue fut l'enquête. Dès 1918 eut lieu l'enquête sur « Nos forces nationales ». Et, sous cette rubrique, les lecteurs de l'*Action Française* ont pu lire une série d'études par Mgr L.-A. Pâquet, Omer Héroux, le P. Louis Lalande, S.J., Antonio Perrault, Mgr Georges Gauthier, Fadette, le P. M.-A. Lamarche, O.P., l'abbé Groulx, Guy Vanier, Henri Bourassa, Édouard Montpetit et Mgr Béliveau.

L'année suivante le directeur de la revue annonçait qu'après avoir considéré le présent pour préparer l'avenir il convenait de regarder le passé. « L'on n'édifie intelligemment le présent que si on l'appuie sans cesse sur ce qui était avant lui », écrit-il. Et ce fut l'enquête intitulée « Les précurseurs ». Toute une

nouvelle série de collaborateurs rappela Errol Bouchette, Napoléon Bourassa, Jacques Labrie, Edmond de Nevers, Pierre Bédard, Mgr Langevin, Ferdinand Gagnon, Adolphe Chicoyne, Calixa Lavallée, l'abbé Provencher, Jules Tardivel, le Père Lefebvre.

En 1920 l'enquête se poursuit sous la rubrique: Comment servir? L'année suivante vient l'étude du Problème économique. En 1922 c'est « Notre avenir politique », avec une attention particulière à l'État français, qui reconforte les uns et inquiète les autres. En 1923 le directeur aborde « Notre intégrité catholique »; ce qui lui vaut une fois de plus la collaboration du futur cardinal Villeneuve. Enfin, les grandes enquêtes imaginées par le directeur, sont pour les années suivantes: L'Ennemi dans la place, le Bilinguisme, la Défense de notre capital humain et la Doctrine de l'Action Française.

Après le silence observé de 1929 à 1932, Harry Bernard succède à l'abbé Groulx à la direction de la revue. Lui aussi pratique la méthode de l'enquête. Ce qui nous vaut les Problèmes de l'heure et l'Éducation nationale. De 1935 à 1937 notre sympathique artiste Arthur Laurendeau a la direction de la revue. Et c'est le tour d'André Laurendeau, après un long séjour en France, de diriger l'Action Nationale. A son entrée dans la politique il abandonne cette fonction à un comité de direction, un triumvirat composé de François-Albert Angers, Arthur Laurendeau et Roger Duhamel. Cette période qui couvre les années 1943, 1944 et 1945, nous conduit à la direction actuelle, réunie de nouveau entre les mains d'un seul, M. Guy Frégault, brillant disciple

du chanoine Groulx au triple point de vue histoire, science et action.

Et le témoin, qui a écrit pour les curieux ce bout de page d'histoire..., « ne dit plus rien ».

Anatole VANIER

Nous ne sommes ni droite, ni gauche, mais s'il faut absolument nous situer en termes parlementaires, nous répétons que nous sommes à mi-chemin entre l'extrême droite et l'extrême gauche, par derrière le président, tournant le dos à l'assemblée.

Robert ARON et Arnaud DANDIEU.

Éléments d'un enseignement de la littérature

SI vous me dites que les côtes de la Gaspésie que vous avez parcourues cet été sont sauvages et magnifiques, que dans ce pays sans tendresse tout est violence et nudité; que la mer, même calme, demeure austère: que les vents semblent venir de terres inconnues; que le soleil y est net, éclatant, brutal, je devinerai que la Gaspésie vous a plu par ses lignes dures, sa franchise, sa sévérité, et vous m'aurez peut-être donné le désir d'aller un jour moi aussi goûter à ses hautes beautés. Mais c'est tout. Car si vous avez remué en moi le désir de voir et de vivre, vous n'avez pas remplacé la vision même et le voyage. Vos impressions, nées de vos regards intimes, sont à vous, et elles n'ont de valeur que parce qu'elles sont la secrète continuation des rencontres, uniques et irremplaçables, que vous avez faites avec le pays. Et vos paroles, sur mes lèvres, ne pourraient que mourir, car leur sens et leur raison première ne pourront jamais m'appartenir. Aussi, ne les prononcerai-je jamais; si je laisse en moi chanter leur souvenir, ce n'est que pour m'inviter à voyager aussi. Et puis, une fois là-bas dans ce pays qu'elles m'aurent encouragé à habiter, vos paroles m'aideront à mieux voir et à mieux aimer.

De même, les plus éloquentes dissertations d'un professeur de littérature ne sauraient remplacer jamais la littérature elle-même. Le rôle du professeur n'est pas de remplacer, mais d'approcher d'abord, de préparer, « d'habiller le cœur », dirait Saint Exupéry, pour ensuite faire faire connaissance. Ce rôle est le plus difficile; car s'il ne s'agit plus de forcer l'élève à apprendre par cœur de savants commentaires (que l'on a soi-même eu l'obligeance de copier dans quelque gros manuel), il faut maintenant, humblement lire, avec l'élève, non pas l'histoire de la littérature, mais la littérature, puisque c'est elle qu'on étudie.

Ce poème de Hérédia, que l'élève n'a pas la vigueur ni le don de saisir, voici qu'il faut le lui présenter, lui en donner l'intelligence et la vision. Et ce que l'élève exige ici, c'est beaucoup plus qu'un commentaire ou qu'un jugement, mais que le poème tout entier lui soit livré, et qu'il en éprouve d'abord le choc déchirant et la douce rencontre. Quel professeur réussira donc ce tour de force élémentaire de rendre un poème visible à ses élèves, de donner à quatorze alexandrins le corps et l'âme de la vie? Assurément, celui qui aura commencé par « brûler tous les livres », qui sera mis face à face avec le poème et qui se sera posé, dans son sens le plus étendu, la toujours neuve question: « qu'est-ce que ça veut dire? »

Les Conquérants de Hérédia regorgent de sonorités bruyantes et harmonieuses; les rimes en sont riches et colorées; la facture, impeccable; la poésie, précise et lointaine. Mais ces choses une fois dites, ai-je touché au poème, en ai-je même esquissé le contour, dessiné la direction? Au contraire, à peine

ai-je évoqué un souvenir. Ce n'est pas de souvenirs que l'élève a besoin, mais de présence.

Le professeur devrait donc tâcher, il me semble, d'ouvrir une porte, quelle qu'elle soit, par où le poème pourrait passer. Je l'imagine, par exemple, entrant en classe un matin, les mains dans les poches, l'air un peu ennuyé, s'asseyant négligemment à son bureau et regardant, pensif, par la fenêtre: J'ai seize ans, commence-t-il; je suis un pauvre élève qui suis de misérables cours. Tous les matins se ressemblent, et ma vie, qui recommence toujours, ne commence jamais... Un banc d'école, des cahiers, des crayons, des livres immobiles et des paroles interminables, voilà les seuls aliments de mon immense attente, et les bornes de ma possibilité. L'on me dit de ne pas rêver, mais où donc veut-on que je respire? Comment veut-on que j'aie seize ans et que, ce matin, je n'écoute pas dans le ciel ce nuage qui me parle? Pourquoi, comme lui, ne partons-nous pas aussi? Que font ici ces livres qui ne sont à personne et ce professeur qui s'ennuie? Ah! que ne sommes-nous pas encore aux temps où il restait sur cette terre quelque chose à découvrir, où tout n'était pas d'avance habité et flétri! Comme devaient être heureux alors ceux qui pouvaient encore partir, sûrs de trouver quelque part le sourire d'une terre nouvelle! Explorateurs du seizième siècle, que pensez-vous de ce banc d'école où je suis sagement assis? Ce matin, comme tous les matins, j'ouvre mon livre et j'apprends mes leçons! Quatorze vers, aujourd'hui, quatorze lignes dont il faut que je me souviene... jusqu'aux examens:

*Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal,
Fatigués de porter leurs misères hautaines,*

*De Palos de Moguer, routiers et capitaines
Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal...*

Ici, le professeur, toujours dans la peau de l'élève, feindra la surprise, l'étonnement de trouver fixées et réalisées, comme par hasard, les lignes générales des rêveries qu'il faisait tout à l'heure. Puis, redevenant le professeur, il pourra maintenant lire le poème, puisque ses élèves en auront été amenés au bord. Le poème rencontrera leur large adolescence, car tout le préambule les aura préparés à reconnaître la part d'eux-mêmes qui s'y trouve. Libre au professeur, maintenant que les élèves l'ont aimé, de commenter le poème; de montrer, par exemple, qu'il n'est pas seulement une vague rêverie, mais la rêverie elle-même dans toute sa frémissante réalité. L'occasion peut se présenter alors de faire quelques mises au point sur la poésie, de prouver qu'elle est ce qu'il y a de plus près de la vie, puisqu'elle fait toucher sensiblement les choses, que ce soit le rêve, l'amour, la pitié, l'espoir ou le désespoir.

La prose exigera les mêmes détours. L'élève, seul, ne sait pas lire. C'est au professeur de lui apprendre, d'abord à s'accrocher aux grandes poussées intérieures d'un texte, à ses motifs lointains, à sa raison d'être; ensuite, en fonction de cette direction générale établie, à juger de l'organisation et de la valeur respective de tous les éléments en cause: signification humaine du texte, développement, style, etc... C'est au professeur justement d'indiquer les valeurs, de les expliquer et de les échelonner.

L'écrivain écrit comme il vit. C'est pourquoi, premièrement, le professeur devra donner vie à ce qui

est écrit, rattacher les livres à des idées ou à des émotions qui furent un jour peut-être plus passionnées que des guerres. Il n'y a pas de littérature, si mineure soit-elle, qui mérite l'affront d'un cours ennuyeux. Ronsard aimait, Verlaine souffrait, Rimbaud refusait, toute la poésie est pleine de toute l'humanité qui marche. Mais si l'écrivain écrit comme il vit, le professeur devra aussi apprendre à ses élèves la part qu'il faut vivre de ce qui est écrit. Et c'est là que commence l'enseignement véritable et la culture. Baudelaire, dans un livre, m'a livré sa vie. *Les Fleurs du Mal* me plongent au plus creux du péché et de son goût de cendre. Je sais donc à vingt ans ce qu'un homme a mis toute sa vie et sa douleur à savoir. Son expérience est mienne, et je peux, à partir d'elle, aller ailleurs...

Toute la littérature est ainsi. Elle peut nous apporter, si nous lui demandons, vingt siècles de vie et de mort, de batailles gagnées et perdues, et qui seront, dans la guerre et la paix de nos âmes, nos armes les plus précieuses.

Roger ROLLAND

300 ANS EN ARRIÈRE

Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et nous vous donnerons le coût de votre **arbre généalogique** et du **volume** personnel (400 pages) contenant toute l'histoire de votre famille depuis **300 ans**, sans aucune obligation de votre part.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 33 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français et Franco-Américain.

Misères des derniers jours

LA GUERRE de la conquête, au Canada, n'eut rien d'une guerre « fraîche et joyeuse ». Après les succès de 1756, 1757, 1758, succès mêlés de revers, une marée, faite de toutes les misères, s'abat sur la colonie, en nappes froides, irrésistibles. Les données de cette tragédie historique n'ont rien de mystérieux. Effets ordinaires, en politique, des courtes visions, des trop longues négligences. La France a bâti le Canada comme s'il se fût trouvé seul en Amérique du Nord. Cependant, à la vue de tous, un énorme déséquilibre de forces, entre colonies anglaises et colonies françaises, allait s'accroissant, de ce côté-ci de l'Atlantique. Le bon sens eût voulu que la France corrigeât par une assistance de moins en moins parcimonieuse, un déséquilibre qui se faisait de plus en plus menaçant. A l'heure du danger, la métropole, tout à coup éveillée, semble-t-il, déploiera, pour sauver sa colonie, un effort généreux. Les secours expédiés à Québec, aux premières années de la guerre, n'auront que le tort d'arriver presque un siècle trop tard. Encore, cette assistance de la dernière heure, eût-il fallu ne pas se mettre dans l'occasion de la diminuer à mesure que la Nouvelle-France, prise à la gorge, en aurait le plus besoin.



Ce sentiment, je dirais presque cette sensation d'une lutte trop inégale pour n'être pas sans issue, on en trouve, pendant toute cette guerre, l'influence troublante, dans l'âme des colons. Rien n'a plus fait pour les accabler, leur inspirer le défaitisme. La population de la Nouvelle-France ne dépasse point vers 1755, 70,000 âmes. La population des treize colonies du sud s'élève à environ, 1,200,000. « Qu'il arrive une tête à ce grand corps », disait Montcalm, « que devient le Canada ? » Le manque de solidarité nationale entre eux, le manque aussi d'esprit impérial ont jusqu'ici empêché nos voisins de s'armer, de toutes leurs forces, contre l'Indien, les Espagnols ou les Français. La « tête », appréhension de Montcalm, ne surgit point, même à l'époque où nous sommes. Le gouvernement de Londres y supplée par pressions sur les gouverneurs, les législatures coloniales, par promesses de compensations, de subsides généraux. En 1758 les colonies lèvent 25,000 hommes qui purent s'ajouter aux 20,000 de la métropole. La même année, les forces françaises se dénombrent comme suit d'après Montcalm: environ 6,600 hommes de troupes de terre, 3,900 de la marine, 2,800 miliciens. Par malheur, ces forces-ci vont décroître pendant que les autres ne cesseront d'augmenter. Les colonies du sud ne dépasseront pas leurs effectifs de 25,000 hommes; mais l'Angleterre haussera les siens. En 1759 Bougainville qui surfait trop la part des milices coloniales, établit à 63,000 hommes les forces anglaises. A ce moment-là, le Canada ne peut plus opposer que 3,400 hommes de troupes de terre, 1,200 de la marine, au plus 5 à 6,000 miliciens. Et ces chiffres ne donnent qu'une idée fort incom-

plète de la force réelle de l'adversaire. Il faut faire entrer en ligne de compte, ses ressources en denrées, en bestiaux, « plus de trois cent cinquante lieues de côte ouvertes aux secours d'Europe », la supériorité de son armement, et en particulier, de son artillerie.



Une autre donnée militaire accuse l'infériorité des forces franco-canadiennes: l'immensité du champ de bataille. Le *limes* de l'empire de la Nouvelle-France, tel qu'il faut le défendre dans cette guerre, se situe, d'un côté, à Louisbourg, au bord de l'Atlantique, puis, de là, en suivant la ligne du Saint-Laurent, aux Grands Lacs et au delà. De cette ligne maîtresse, trois plongées se dirigent vers le sud et le sud-ouest, pour étreindre les contreforts éloignés, et fermer à l'ennemi les voies d'invasion par l'intérieur: voie du Richelieu et du lac Champlain, voie du Saint-Laurent et des Lacs, voie de l'Ohio.

Ces lignes stratégiques, presque illimitées, sont-elles au moins jalonnées, défendues par un solide système de fortifications? Rien de plus trompeur qu'une simple vue de l'alignement des forteresses ou des forts sur la carte. Louisbourg, que Desandrouins appelait « la porte cochère du Canada », n'est pas le Gibraltar que l'on a coutume de croire. Louisbourg est une sentinelle isolée au bord de l'océan, guettée à Terre-Neuve et à Halifax par l'ennemi. Bâti à coups de millions pour réparer les cessions désastreuses du traité d'Utrecht, c'est-à-dire pour

garder, au Canada, sa seule voie respiratoire vers la mer, la « porte cochère » s'acquitte assez mal de sa fonction. Trop loin du passage de Terre-Neuve, elle ne saurait empêcher une flotte anglaise de se glisser dans le golfe et dans le fleuve, qu'à la condition d'avoir toujours à sa disposition, une escadre française en état de prendre à revers les vaisseaux ennemis. Mais en sa rade située sur une étendue de côtes de quarante-huit lieues et ouvertes à des havres qui lui sont supérieurs pour le mouillage, les vaisseaux du roi ne peuvent même pas hiverner. Louisbourg souffre de ces autres inconvénients d'avoir été pris, une première fois en 1745, par l'Anglais, et de posséder des fortifications encore inachevées. Et la forteresse reste toujours sans arrière-pays français où s'appuyer. Tous les efforts pour attirer la masse des Acadiens à l'Île-Royale sont restés vains ou peu s'en faut. Louisbourg ne peut être ravitaillé que de France et de Québec. Mais Québec est à 500 milles. Entre les deux postes, à peine relève-t-on, sur l'isthme de Shédiac, les trois forts de Beauséjour, de Gaspereau et de Pont-à-Buot, dont le premier seul pourrait opposer quelque résistance sérieuse.

Sur le fleuve, Québec, la capitale, n'a rien, non plus, de la place forte qu'on se figure. Québec est sans fortifications, et « n'en est pas susceptible... Si on ne défend pas les approches, il faut rendre les armes », disait Bougainville au ministre Berryer en 1758. « Les fortifications en sont si ridicules et si mauvaises », jugeait Montcalm, « qu'elle seroit prise aussitôt qu'assiégée ». Point d'autre moyen de défendre la ville, estimait-il, que d'empêcher les ennemis

d'en approcher.¹ Le mauvais sort voudra, qu'en dépit de maints avertissements, on croie une invasion par le fleuve improbable, sinon impossible. On compte d'ailleurs sur la flotte française pour la défense de cette partie. Et l'on ne fera rien pour barrer le fleuve aux passages étroits de l'Ile-aux-Coudres, du Cap Tourmente, de la Traverse, en tout cas, rien que d'insuffisant pour l'avoir tenté à la dernière minute. Détail assez cocasse: les plans de fortifications dressés par l'ingénieur Franquet, à l'usage de la capitale, ne sont pas encore revenus de France en 1757. Ne parlons ni des Trois-Rivières ni de Montréal. Le premier poste qu'on juge moins exposé, ne possède même plus d'enceinte de pieux; Montréal, grande porte de la colonie, non moins menacée que Québec, était peut-être à l'abri d'un coup de main, mais ne pouvait résister à une décharge d'artillerie. « Ville environnée d'une simple muraille pour la mettre à couvert contre les sauvages, plutôt que contre des troupes », lisons-nous dans un mémoire de l'époque. En 1757 Montréal est encore totalement dénuée d'artillerie. A l'heure même de son investissement par les trois armées anglaises, en septembre 1760, les fortifications de la ville se réduisent à ceci: une muraille de deux à trois pieds d'épaisseur, munie d'une demi-douzaine de canons, un fossé d'enceinte sans eau; du côté de

1. Jugement que confirmait l'ingénieur Pontleroy, la haute ville ne lui paraissant point « susceptible d'une deffense avanteuse en cas de siège, nañant ny fossez, ni contrescarpes, ny chemin et etant dominée par des hauteurs derrière lesquelles il y a des couverts qui en facilitent les approches ».

l'est, un cavalier de tranchée au sommet d'un monticule.

Sur la frontière Richelieu et sur le lac Champlain, où les premiers contacts avec l'ennemi vont s'établir, les défenses coloniales valent-elles mieux? Au-dessus de Chambly, quatre forts forment comme les vertèbres de cette ligne stratégique: Saint-Jean, l'Ile-aux-Noix, Saint-Frédéric, Carillon. Principal entrepôt sur cette frontière, point d'attache de la petite flotte de transport en cette région, Saint-Jean ne sera jamais qu'un fort indéfendable, faute d'hommes et de temps pour y exécuter les travaux projetés. L'Ile-aux-Noix prend alors l'importance d'un poste stratégique de premier ordre. En cas d'un abandon forcé du lac Champlain, l'Ile opposerait le dernier barrage à l'ennemi vers Montréal. Trop facile à contourner, et en dépit de travaux exécutés, là aussi, à la dernière heure, l'Ile-aux-Noix ne restera qu'un poste assez pitoyable. Saint-Frédéric, à la porte du lac Champlain, clé de cette route militaire, avant la construction du poste avancé de Carillon, était mal situé et mal bâti. Commandé par un rocher voisin, la maçonnerie « n'en pourrait soutenir le choc du boulet; et les éclats de pierre détruiraient autant de canonnières qu'on y en mettrait ». Montcalm, toujours un peu grincheux, il est vrai, jugeait Carillon, au confluent du lac Champlain et de la décharge du lac Saint-Sacrement, « une mauvaise place ». Le jugement de Montcalm s'accordait ici avec celui de Malartic qui trouvait ce fort bâti en bois de pièce sur pièce, mal pourvu de défense, hors d'état de soutenir un siège. De cinquante-quatre toises sur son plus grand côté, le fort

était surtout trop petit. Les bombes ne pouvaient produire qu'un effet terrible dans un carré aussi étroit.

Un autre point stratégique inspire de l'inquiétude, surtout depuis que les Anglais, établis à Chouaguen, menacent de couper en deux l'empire colonial. Ce centre nerveux prendra une telle importance, qu'à l'été de 1759, quelques semaines avant la bataille des Plaines d'Abraham, Vaudreuil dépêchera le chevalier de Lévis avec huit cents hommes à la garde de cette autre clef du pays. Entre temps, l'on avait procédé à la construction d'une sorte de petit boulevard, à la décharge du lac Ontario qu'on appellera la frontière des Rapides. En 1749 le sulpicien Piquet y a déjà fondé, au confluent de l'Osservégatchie et du fleuve, la Présentation, à la fois mission et station militaire. Les fortifications des Rapides eurent d'abord pour fin, non seulement de protéger Montréal, mais aussi le fort Frontenac: entrepôt des Pays d'en haut et des Lacs, arsenal et port de la petite flotte du lac Ontario. En 1759 les défenses des Rapides, toutes au-dessous des Mille-Iles, avaient pour tête de ligne, la Pointe-au-Baril, trois lieues au-dessus de la Présentation. En 1760 elles se réduisent à un entrepôt sur la Galette, gardé par une quinzaine d'hommes, à une ligne de trois corvettes à la tête de l'Ile Oracointon, au fort de Lévis sur cette île, fort de pièces de bois équarri, à trois bastions garnis chacun de quatre canons, puis, un peu plus bas, aux Iles-aux-Galops, devenues le refuge des sauvages de la Présentation. Dans les derniers temps, le corps de quatre à cinq cents hommes promu à la garde de cette frontière, n'a plus même la moitié de cet effectif.

A l'autre bout du lac Ontario, s'élevait le fort de Niagara, tête d'un autre réseau de fortifications. Par Niagara, en effet, s'effectue la liaison avec la frontière de l'Ohio ou Belle-Rivière. A trente lieues environ, sur la rive méridionale du lac Erié, l'on atteignait le fort dit de la Presqu'Île; puis, de ce fort, un portage de quatre lieues conduisait à la Rivière-aux-Bœufs, affluent de l'Ohio, et, de là, au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla, emplacement du fort Duquesne. Entre Duquesne et la Presqu'Île, deux autres forts faisaient étapes: celui de la Rivière-aux-Bœufs, à peu de distance des sources de la rivière, et le fort Machault, au confluent de la Rivière-aux-Bœufs, de la Rivière Alleghany et de l'Ohio, à quarante lieues au-dessus de Duquesne. Que vaut encore cette autre chaîne de fortifications? Elle est destinée à protéger la riche et vaste région de l'Ohio, la région voisine de la Louisiane; elle doit disputer aux anglais les Grands Lacs. On se rappelle qu'à l'aide de toutes les cartes canadiennes, La Galissonnière fixait, au sommet des Apalaches, les bornes des possessions anglaises. Selon un mémoire qui paraît bien avoir été inspiré par lui, s'il n'est de lui, les bornes naturelles des puissances rivales en Amérique du Nord s'établissaient, à la hauteur des terres, aux sources des rivières qui se déversent dans l'Atlantique, pour les Anglais, et, pour les Français, aux sources des rivières s'en allant vers le Saint-Laurent et vers le Mississipi. Les Grands Lacs, toujours selon La Galissonnière, constituaient le centre du Canada, mais n'en avaient jamais été les limites. Faire droit aux prétentions anglaises sur ces régions, disait-il, « ne tendroit à rien moins qu'à la perte totale du Canada,

par la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'en conserver le surplus après ce dénombrement ». De Niagara à Duquesne, nous voici donc à beaucoup plus qu'un point névralgique de l'empire; nous sommes à un point vital. Cependant, tout le long de cette ligne-frontière, un seul fort peut impressionner l'ennemi: Niagara. Construit en partie en pierre, excellemment fortifié du côté de la terre, avec fossés et bastions garnis de trente canons, le fort Niagara est réputé le plus puissant de la colonie. En revanche le fort de la Rivière-aux-Bœufs et le fort Machault sont moins des forts que des dépôts de vivres et de munitions. Et que dire du fort Duquesne? Dernier chaînon, au sud-ouest, du système défensif du Canada, point le plus exposé aux coups des Anglais et investi de la garde de l'Ohio, Duquesne restera jusqu'à la fin l'un des plus faibles des forts canadiens. Mal situé, mal bâti, trop petit, on n'a pas encore réussi, en 1758, à le mettre en bon état de défense. C'est à qui renchéra sur l'insuffisance de ce gardien de l'une des marches de l'empire. « Trop petit pour soutenir un siège », écrit Lemercier. « Le fort Duquesne qui a coûté des sommes immenses et qui ne vaut rien, croule de tous côtés », note un jour Montcalm.

En résumé, si l'on excepte Niagara, « nulle place forte dans le pays »; des « bicoques qu'on appelle forts », faut-il avouer avec Bougainville. Pendant longtemps l'on avait cru les Anglais incapables, par les routes d'alors, de transporter au loin de l'artillerie. Beaucoup de forts avaient été construits en conséquence. Où l'on avait mis du canon, il ne s'y en était trouvé que de petit calibre, pour effrayer tout au plus

les sauvages et parer à une surprise. Système de fortifications trop fragile, à la vérité, pour seconder efficacement la tactique de Vaudreuil qui eût voulu occuper l'ennemi au loin, lui imposer des expéditions coûteuses, utiliser sur place les forces indiennes qu'on ne pouvait que difficilement conduire au cœur de la colonie. Système tout aussi incapable de corriger, en faveur des Français, l'inconvénient d'un front de guerre si disproportionné aux forces de la Nouvelle-France, que l'ingénieur Desandrouins pouvait dire: « Jamais pays n'a eu à défendre de plus vastes contrées avec moins d'hommes ». Le transport des vivres et munitions ne démontrait que trop les pernicious effets du facteur distance. Faute d'une politique d'établissement agricole pratiquée à temps, au moins aux charnières de l'empire, peu de postes, si l'on excepte Michilimakinac, Détroit, le pays des Illinois, et un peu Saint-Frédéric, pouvaient se ravitailler sur place. Il fallait les ravitailler de Montréal. Or, il y a cinquante lieues de Montréal à Saint-Frédéric, cinquante-cinq lieues jusqu'à Carillon. De Montréal à la Galette, encore cinquante lieues. De Montréal au fort Duquesne, deux cent trente lieues. En 1755 le convoi expédié vers la Belle-Rivière n'exigera pas moins de 650 hommes. En 1757, 2,000 Canadiens, parmi les meilleurs combattants, sont employés au transport. En 1758 Vaudreuil a besoin de 3,000 hommes pour le va-et-vient de Frontenac à Niagara. L'on aboutit ainsi à ce paradoxe d'un système de fortifications qui, au lieu de suppléer, par les ressources de l'art, à l'infériorité des effectifs militaires, ne sert qu'à l'affaiblissement de la colonie.

■

Une autre épreuve pèse, non moins lourdement, sur la colonie: le manque de vivres. On pourrait soutenir cette opinion qu'à ses dernières heures, la Nouvelle-France fut moins vaincue par Wolfe, Murray ou Amherst, que par le général la Famine. Manger est aussi nécessaire à une armée que d'avoir des armes et des munitions. Quelle force ou bravoure peuvent tenir devant la faim? En temps ordinaire, la production agricole du Canada pouvait s'élever à 800,000 minots de blé. La population en consommait, elle seule, 600,000. C'est dire que, la guerre venue, la colonie ne pouvait faire face à sa subsistance. Les troupes de terre lui ont amené un surplus de 6,000 bouches à nourrir. Les partis de guerre expédiés de tous côtés, chaque hiver, les convois de 2 à 3,000 hommes employés au ravitaillement des postes éloignés, les milliers de sauvages attachés à l'armée, et habitués à ne garder ni mesure ni ménagement; toutes ces causes réunies vont ajouter à la consommation régulière. Déjà fort mal en point, en 1755, par deux années de mauvaises récoltes, la colonie ne pouvait, non plus, maintenir sa production au rythme normal. Bestiaux négligés ou abattus pour l'armée, culture des terres abandonnée aux femmes, aux enfants, aux vieillards, semences, récoltes, battages des grains expédiés à la hâte, au retour des partis d'hiver, par les miliciens mis en congé temporaire; ainsi va la vie agricole, sous le régime de la mobilisation générale des hommes, qui est celui du pays. Les approvisionnements de la métropole peuvent seuls combler le déficit colonial en denrées et vivres. La France, c'est justice à lui rendre, fait le possible, les premières années de la guerre, pour ravitailler le

Canada. Des secours considérables arrivent à Québec, en 1757, en 1758. Mais, cette dernière année, la prise de Louisbourg vaut à la colonie, le blocus océanique. Déjà les convois de vivres ne prenaient le chemin de l'Amérique que sous l'escorte de navires de guerre. Forte de sa supériorité, la flotte anglaise faisait le guet aux environs de Louisbourg, dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent, et même jusqu'à la sortie des ports de France. En 1757, sur un convoi de quatorze navires, en route pour le Canada, six avaient été capturés en mer. Après la perte de l'Ile Royale, le mal va s'aggravant. Le Canada connut le commencement de l'asphyxie. Des navires qui quittent les ports de France, heureux ceux qui peuvent atteindre Québec. En 1759 quinze n'en parviennent pas moins à tromper la vigilance anglaise. Le ministre a eu recours à des armateurs étrangers, espagnols, danois, même anglais dont les vaisseaux ont navigué sous pavillon neutre. Artifices qui n'apportent toutefois que de maigres palliatifs à la disette grandissante.

Est-il besoin de dire quelle gêne ressentent de ce manque de vivres les opérations militaires? Pour Vaudreuil, c'est, chaque année, le problème toujours angoissant et toujours insoluble. Impossible, pour lui, de tracer des plans à l'avance; impossible, chaque printemps, dans l'attente des vaisseaux de France généralement en retard, impossible de prendre les devants sur l'ennemi. Pour ce vide dans les greniers et les magasins, que de projets ajournés, que de partis de guerre supprimés! Chaque automne, abandon forcé et presque entier, des positions occupées à l'été, au lac Champlain, aux Rapides; retour invariable des

troupes au cœur de la colonie, pour y prendre leurs quartiers d'hiver, s'y faire nourrir par l'habitant. Allées et venues qui tirent de l'armée des centaines de manœuvres du transport. Faute de vivres toujours, des opérations urgentes, nécessaires, dont dépend parfois le salut de la colonie, sont paralysées, mises en échec. Il en fut ainsi, par exemple, des travaux de fortification, projetées au-dessous de Québec, pour parer à l'invasion par le fleuve. Pour une bonne part, la disette de vivres força à y renoncer. Le 12 avril 1759, Montcalm écrit dans son journal: « Nous manquons de munitions de guerre, et encore plus de vivres. Il y a de quoi trembler, quand on imagine que, suivant M. le Marquis de Vaudreuil, nous n'avons dans nos divers magasins que de quoi nourrir huit mille hommes pendant un mois, et de quoi nourrir pendant deux, le corps de troupes qui s'assemble vers Niagara à la Belle-Rivière. Il faut espérer que les Anglais nous en laisseront arriver de France; car, sans cela, nous pourrions périr par le manque de vivres, sans tirer un coup de fusil ». Le spectre de la famine se promène jusque dans les forts. Du fond de la Belle-Rivière, l'on fait savoir qu'on y « craint plus la disette des vivres que les Anglais ». Un mois tout juste avant la bataille des Plaines d'Abraham, on se demande si l'armée aura de quoi manger. Après la chute de Québec, Lévis a projeté d'y bloquer la garnison anglaise; il aurait voulu l'empêcher de tirer des paroisses du voisinage, rafraîchissements et bois de chauffage. La même disette le contraignit à ne laisser qu'une faible garnison à la Pointe-aux-Trembles. Et encore Bigot ne savait-il comment faire subsister cette avant-garde et la

garnison de Jacques-Cartier. Qui ne sait que, sous les murs de Québec, après la victoire de Sainte-Foy, Lévis sera pris dans le dilemme d'avoir à lever le siège de Québec ou d'y manger, en quelques semaines, le peu de vivres de l'armée ?

Misères qui laissent entendre quelles privations les troupes et le peuple ont à souffrir. Le régime ordinaire est celui de la ration. On s'y met dès 1757. Peuple et bourgeois auront à se contenter, pour l'hiver, d'un quarteron de pain par jour, sans être assurés de se trouver de la viande. A Québec, cette année-là, l'on désarme cinq navires venus de Brest, faute de vivres à leur fournir pour le retour en France. A Montréal, la souffrance est telle que les esprits tournent à la sédition; le peuple y excite les soldats. Le chevalier de Lévis doit mater une mutinerie des troupes de la marine, puis même des grenadiers, qui se refusent à manger de la viande de cheval. Pour la même raison, Vaudreuil aura à réprimer une émeute de femmes. Au printemps de 1758, la misère grandit toujours dans les côtes de Québec; l'habitant y vit d'avoine bouillie. A Montréal, nouvelles émeutes de femmes, mourantes de faim et qui font trembler les hauts fonctionnaires. A Québec, l'émeute éclate au début de janvier 1759. L'intendant veut mettre la population au quarteron. Quatre cents femmes lui arrachent la demi-livre.



Pourquoi faut-il qu'à ces misères s'ajoute la dérision? La pire épreuve du peuple fut de se sentir ou de se croire volé, affamé, par les siens, par les

chefs de la colonie. Ici un personnage intervient, envahit la scène: François Bigot. Personnage troublant comme tous ceux dont la légende populaire fait l'incarnation des catastrophes historiques. En Bigot il y a les raffinements et les vices des sociétés prises des mauvais vertiges, qui penchent vers leur fin. L'espace nous fait défaut pour reprendre le procès de cet homme. Il ne manquait ni d'intelligence, ni de savoir-faire. A son arrivée au Canada, il rendit à la comptabilité coloniale ce service appréciable d'y mettre de l'ordre. Jamais, non plus, par suite de la guerre, intendant de la Nouvelle-France ne se vit tomber sur le dos besogne si accablante ni si compliquée. Prendre à la lettre toutes les dénonciations qui pleuvent alors dans les bureaux de Versailles, serait d'un esprit peu critique. Il y eut, dans la colonie, les profiteurs; et il y eut aussi ceux qui eussent voulu profiter et qu'on n'admit point au partage. Qu'il faille écarter la part de la charge dans ce qu'ont publié ces mécontents des immenses voleries de la « Grande Société », du triumvirat de Québec et duumvirat de Montréal, rien n'est plus sûr. Bigot vécut d'ailleurs à une époque où les mœurs administratives de la monarchie se montraient fort tolérantes pour le pécumat. On pouvait s'enrichir aux dépens du roi, pourvu qu'on le fît avec discrétion. Ce qui se passait au Canada, se passait, et à la même échelle, à l'Île-Royale, en Louisiane, aux Antilles. Mais le moins qu'on puisse dire du dernier intendant de la Nouvelle-France, est qu'il manqua singulièrement de discrétion.

Bigot a contre lui d'avoir été un fastueux et un fêtard. Il croyait un peu comme tous ses contem-

porains, que, pour faire honneur à son rang et au roi, il ne pouvait se dispenser de mener grand train. « Je soutiens noblesse et dignité; mais je mange mon bien et je frémis pour l'avenir », écrivait Montcalm qui, du 1er avril 1756 au 1er janvier 1758, estimait avoir dépensé 57,000 livres d'argent sec. La table de Bigot, toujours de vingt couverts au moins, lui coûtait, à elle seule, 40,000 livres par an. Il raffole des fines mangeailles. Il avait apporté ici une vaisselle d'argent, d'une façon riche et rare, qu'après la confiscation de ses biens, les plus grands de France se disputeront. Aussitôt finies les opérations militaires et les troupes rentrées dans leurs quartiers d'hiver les fêtes commencent dans la société de la petite capitale grossie des officiers de l'armée. La chronique mondaine devient une chronique de bals et festins. Nulle part, l'on ne s'amuse autant qu'au palais de M. l'intendant. En janvier 1757, alors que le peuple est au quarteron de pain et à la viande de cheval et que la sédition gronde, on donne, chez monsieur Bigot, tous lustres allumés, force festins de quatre-vingts couverts, accompagnés de concerts et de bals. En 1758 on ne retranchera rien à ces extravagances. L'anxiété grandissante sur le sort de la colonie, l'approche des suprêmes malheurs n'inciteront que davantage à s'étourdir. Montcalm qui s'amuse avec les autres, tout en disant s'y ennuyer, note avec désenchantement: « On se divertit, on ne songe à rien, tout va et ira au diable ».

Bigot n'est pas moins connu pour un joueur forcené. Au Canada et dans toutes les colonies, le jeu a pris, à l'époque, les proportions d'une épidémie. En 1757 le roi a dû fulminer, contre cette folie, une

ordonnance sévère. Dans la société canadienne, chaque bal est occasion de jeu, surtout chez l'intendant qui donne cet exemple d'obéissance aux ordres du roi. Pourquoi joue-t-il ? Il aime jouer tout autant que brasser des affaires. Et l'on ne sait s'il aime plus le jeu que l'argent ou l'argent pour le jeu. Ce chevalier des cartes et du dé s'est composé une société à son image, non pas une cour de beaux esprits, mais de belles dames, de courtisans et de complices. Et l'on joue avec frénésie, une passion sombre. Toute décence et politesse sont mises de côté. Des subalternes rudoient l'intendant. Ses valets jouent contre lui. En décembre 1757 Montcalm écrit de Québec à Lévis : « Il y a eu un jeu si considérable et si fort au-dessus des moyens des particuliers que j'ai cru voir des fous ou, pour mieux dire, des gens qui avoient la fièvre chaude ; car je ne sache pas avoir jamais vu une plus grosse partie, à l'exception de celle du Roi ». Des petits officiers jouent leurs émoluments, se ruinent. Certains coups de dé décident parfois de 900 et même de 1,500 louis. Somme que l'intendant perd une nuit en trois quarts d'heure. Dans le carnaval de 1758 il aura perdu 200,000 francs.

Pareilles prodigalités ou pertes exigent des compensations, des remboursements. Où le grand joueur les prend-il ? Une chose est certaine : le jeu n'a pas réussi à l'appauvrir. Qu'il ait commercé et qu'il y ait réalisé des profits de grand rapace, nous possédons là-dessus ses propres aveux. Pour la seule année de 1759, année de si grande misère pour la plupart des négociants qui, ne recevant rien de France, n'avaient plus rien à vendre, l'heureux Bigot confessait au ministre Berryer, avoir fait, dans le commerce,

plus de 600,000 livres. Et l'on pense à la « Grande-Société » dont l'intendant, dans l'opinion publique, serait l'un des profiteurs, sinon l'animateur: société qui oblige l'habitant à vendre à bas prix ses produits, ses bestiaux, et qui les revend au prix fort à l'intendance; qui envoie ses navires à quinze et vingt lieues en mer, acheter les cargaisons en route pour Québec, et qui se rend ainsi maîtresse du marché colonial; qui fait acheter par un quidam une prise anglaise à sept cent mille livres et qui la revend au roi deux millions cinq cent mille livres; qui, dans un pays rationné à l'extrême limite, accomplit le miracle de faire des amas de farines pour les expédier clandestinement aux Iles. Sans doute, autour de M. l'intendant et d'un bout à l'autre de la colonie, chacun pille et grapple. On vole le roi, dans ses propres magasins, dans les postes et les forts, dans les travaux de fortifications, dans les transports de vivres et de munitions, dans les rations des troupes, jusque dans les fournitures de drogues. Des gardes-magasins se livrent à ces pilleries. Des officiers de l'armée volent comme des mandarins, au dire de Montcalm. L'étrange est que le plus souvent, M. Bigot ne paraisse rien voir. Lui arrive-t-il de s'ouvrir les yeux et de faire quelques exemples? Les coups ont bien soin d'épargner les grands coupables. Indulgent à soi-même, Bigot ne l'est pas moins à ceux-là qui n'ont que le tort de l'imiter. En croirait-on quelques contemporains? Il serait celui qui, par sa complaisance et ses mauvais exemples, aurait gâté toute la colonie, y aurait déchaîné cette rage de vol et de concussion. Une naïve indulgence serait de faire de lui une victime des hommes de Versailles, un bouc émissaire livré, au

dernier moment, à la vindicte publique pour faire oublier les torts et les malheurs de la guerre. Le procès de Bigot débuta en 1756, quatre ans avant la mauvaise tournure des événements. Machault, Moras, Massiac, Berryer, ministre après ministre, lui reprochent les désordres de son administration, refusent d'accepter ses boiteuses explications. Une autre indulgence, tout aussi inadmissible, serait donc de faire de ce François le Magnifique, un Fouquet colonial. Dans un pays où tout le monde s'était mis à grapiller, peut-être ne fût-il que le roi des grappilleurs.

■

Dans cette perspective d'histoire, les querelles dans le haut commandement, pour pénibles et funestes qu'on les estime, n'ont guère eu les si graves conséquences qu'on leur prête. Querelles classiques entre coloniaux et métropolitains. Querelles qui sévissent à Louisbourg aussi bien qu'à Montréal et à Québec, et qui, à la même époque, n'ont sévi nulle part, avec autant d'aigreur, que dans les colonies anglaises voisines de la Nouvelle-France. Le contact des troupes coloniales et des troupes métropolitaines, observe un historien américain, George Louis Beer, ne fit qu'élargir le fossé entre les deux groupes de la race. Et par une rencontre qui n'a rien de singulier, les sujets de querelle se ressemblent étrangement: disputes à propos de commandement, à propos du rang des officiers, à propos de tactique. Au Canada, si l'on s'en tient toujours aux causes profondes, voyons-y, en outre, des oppositions d'hommes aux nerfs excédés par une tâche aussi épuisante qu'appa-

remment vaine, vouée à l'inévitable échec; et surtout des oppositions naturelles de caractère entre deux hommes. Aux côtés de Vaudreuil, le taciturne, calme, pondéré, presque flegmatique, à peine ému, dirait-on, par les plus graves revers, lent, trop lent de décision, Canadien, très canadien de sentiment et quelque trop débonnaire pour les siens, on ne pouvait placer personnage plus en contraste que le bouillant méridional Louis-Joseph de Montcalm. Le général possédait d'admirables qualités de militaire: conception rapide, don d'organisateur et d'entraîneur, affection très humaine pour le soldat, prestige sur ses subordonnés. L'homme, en revanche, avait plus de nerfs que de raison. D'une extrême mobilité d'esprit et de sentiment, sémillant, impulsif; on le verra passer d'un extrême à l'autre: de l'optimisme presque candide au pessimisme le plus sombre, et voire, au défaitisme. Il sera l'homme de cœur qui, le 11 septembre 1759, deux jours avant la défaite des Plaines d'Abraham, alors que tant de choses vont au pire, écrit dans sa dernière lettre au chevalier de Lévis: « Nous soutiendrons ». Il est aussi le désenchanté qui, tant de fois, aura laissé tomber dans ses lettres ou dans son journal, des mots comme ceux-ci: « Ah ! que je vois noir ! » — « Quand est-ce que la pièce que nous jouons en Canada finira ? » — « Colonie perdue si la paix n'arrive point ». — « Ah ! quand quitterons-nous ce pays ? » — Les malheurs et la prolongation imprévue de la guerre et de l'exil, la conscience accrue chaque jour de jouer une partie désespérée, le contact trop continu avec Vaudreuil, si dissemblable, les lenteurs de l'administration, développeront, en Montcalm, qui se reconnaît lui-

même esprit emporté, ce qu'il y avait d'ombrageux, d'irritable, de pointilleux, de persifleur. Nombre de pages de ses lettres et de son journal sont d'un pamphlétaire. Vraiment ce galant officier écrit trop de lettres « à brûler ». Il fait trop son petit Saint-Simon, à la recherche constante d'un exutoire pour dégorger sa bile, incapable de retenir un bon mot, une épigramme, si elle lui paraît spirituelle, bien tournée. Pour tout dire, trop souvent homme de salon et de salon dix-huitième siècle, qui a autant d'esprit que de légèreté.

Sa tête de Turc est Vaudreuil. C'est à lui qu'il réserve ses pointes les plus sèches, ses moqueries les plus amères. Et, sur la fin, il ne s'agit plus d'innocents persiflages, d'amusements de salon. Les coups de dent et les traits de plume de M. de Montcalm tendent à nous peindre un Vaudreuil bouffi de vanité puérole, mais surtout léthargique, insensible aux pires revers à force d'inconscience, et puis, d'une imprévoyance et d'une impéritie absolues, parfaitement niais. « Il faut lui faire jouer le rôle de général », écrit plaisamment M. de Montcalm, de son chef hiérarchique. Un jour de danger, que la sérénité de Vaudreuil l'a agacé plus que de raison, il raille ce gouverneur « plus ferme qu'un roc » et qui « seroit plus inquiet si son dîner retardoit d'un quart d'heure ». Un autre jour, le 12 juin 1759, que Vaudreuil a fait à Québec, une revue de quelques retranchements: « M. le Marquis de Vaudreuil, gouverneur général et en cette qualité général de l'armée, a fait sa première tournée, il faut bien que la jeunesse s'instruise. Comme il n'avait jamais vu ni camp ni ouvrage, tout lui a paru aussi nouveau qu'amusant. Il a fait des

questions singulières. Qu'on s'imagine un aveugle à qui on donne la vue». Le gouverneur qui, le 22 mai 1760, à la veille de la marche des Anglais sur Montréal, écrit encore à Lévis: « Quant à moi, je ne vois rien de désespéré: nous persévérons l'un et l'autre à faire de notre mieux; il faut espérer que la divine Providence bénira enfin nos travaux », Montcalm a trouvé le moyen de nous le décrire, en 1759, sotttement résigné à la défaite: « Je crois qu'on sent son ignorance, qu'on compte le pays pris, que les uns en sont bien aises, et qu'ici l'on est content de pouvoir dire:— Si j'avais eu des vivres ». De ces propos et de plus désobligeants, la correspondance de Montcalm et plus encore, la dernière partie de son journal, en sont émaillées. Son journal, il dit l'écrire « pour lui seul »; mais il n'est pas seul à l'écrire. Il prie qu'on brûle ses lettres; mais il s'ouvre indiscrètement à Lévis, à Bourlamaque, à Bougainville, à d'autres; et ses propos courent si bien salons et garnisons que Vaudreuil n'en ignore rien. M. Chapais trouve à s'indigner de quelques réactions un peu vives de Vaudreuil à l'égard de Montcalm, au lendemain de la mort du général. Mais Vaudreuil, si durement malmené, et qui avait senti se former autour du gouvernement de la colonie, un détestable esprit de fronde, avait-il si grandement tort de retracer à ces sources ce pernicieux esprit et de s'en plaindre ?

Vaudreuil n'était pas un aigle. Par la pondération, le bon sens, il rachetait ce que le talent ne donne pas toujours. Si nous avons pu écrire de Bigot que jamais intendant n'avait assumé, en Nouvelle-France, tâche aussi lourde, il en faut dire autant du dernier gouverneur français de la colonie. Jamais guerre ne

s'était faite en Amérique sur un si vaste front et contre des forces aussi considérables et disproportionnées. « A qui n'est pas sorti d'Europe », confiait Bougainville, aux hommes de Versailles, « il n'est pas possible de concevoir quel miracle, et miracle de création, il faut pour faire en Canada une guerre européenne... » Surveiller les opérations depuis l'Acadie jusqu'à Duquesne sur l'Ohio, en passant par les Rapides et Niagara, et depuis Montréal jusqu'à Carillon; voir aux transports par terre et par eau, entre ces divers points, mener la bataille toujours à court d'argent, de vivres et de munitions, calmer le peuple aigri par la faim, par le surmenage, par la hausse vertigineuse des prix, par l'inflation monétaire, déployer toutes les ressources de la diplomatie pour garder attachés à l'alliance française, les cantons iroquois, les Indiens des lacs, ceux de l'Ohio et du Mississipi, alliés plus capricieux, plus chancelants, de jour en jour, devant l'issue douteuse du duel anglo-français; puis, outre cela, secouer les bureaux de Versailles, mendier, presque à genoux, chaque année, les secours les plus indispensables; répondre aux instances, aux objurgations de M. de Montcalm qui assaille le gouverneur de mémoires et qui exhorte ses amis à faire de même, comme si le chef de la colonie était un magicien à faire sortir les hommes de terre, et à faire pousser les blés au bout de la baguette; telles sont les menues occupations de M. de Vaudreuil. Et Vaudreuil devra tenir son rôle sans être tout à fait son maître, en des conditions exceptionnelles qui, en fait, ne s'étaient pas renouvelées depuis le temps de M. de Courcelles, alors que M. de Tracy, au lieu et à la place du gouverneur — dont c'était le rôle

ordinaire — avait assumé la direction de la guerre iroquoise. Montcalm était resté, selon sa commission, le subordonné du gouverneur. Le gouverneur n'en devait pas moins partager son autorité avec l'ombrageux commandant. Certes, une tâche aussi complexe, aussi harassante, requérait un chef d'envergure, d'esprit fertile en ressources; il fallait aussi un homme aux nerfs solides, de patience têtue. En l'occurrence, les défauts de Vaudreuil le servirent autant que ses qualités.

Au reste, nous le disions plus haut, ces querelles entre chefs, pour déprimantes qu'elles aient pu paraître au monde des subordonnés, n'eurent point l'effet que l'on a dit, sur les opérations de guerre, ni sur le fatal dénouement des Plaines d'Abraham. Sur ce point, l'on s'épargnerait bien des controverses si l'on voulait se rappeler les consignes du ministre Berryer à Vaudreuil, consignes du 3 février 1759, après le passage de Bougainville à Versailles. Une petite révolution s'opéra dans le haut commandement. D'ordre du ministre, la direction des opérations militaires passa bel et bien de Vaudreuil à Montcalm. Vaudreuil ne devait plus paraître en campagne qu'après avoir consulté le général et en cas d'affaire « absolument décisive ».



La fin va venir au milieu de ces tristesses. Quelques journées de soleil d'abord, Chouaguen, Fort George, Carillon, qui vont secouer d'orgueil le petit peuple, mais journées de soleil traversées de nuages lourds. Les frontières croulent les unes après les autres.

La Nouvelle-France s'affaïsse, comme il arrive à ces organismes mécaniques ou vivants, trop surmenés, trop longtemps distendus et que l'effort disproportionné fait se détraquer dans toutes leurs parties. La première frontière à tomber est la plus vitale, celle de la mer, où l'ennemi, supérieur en forces navales, va naturellement porter ses premiers coups. Beauséjour était tombé en 1755. En 1758, chute de Louisbourg qui, comme Beauséjour, tombe sans beaucoup de gloire, dans un relent de trahison. Peu de temps après la chute de Louisbourg, premier ébranlement de la frontière de l'ouest, par la chute du Fort Frontenac d'abord, puis, au point le plus faible, sur l'Ohio. Des forces anglaises qui remontent la Belle-Rivière, contraignent à l'évacuation et à l'incendie du Fort Duquesne, et à un repliement sur Machaut. Ainsi, en 1758, l'empire colonial s'effondre à ses deux extrémités. Le blocus océanique devient possible contre Québec; la trouée commence à s'ouvrir vers Montréal.

Nous voici à l'année 1759, la première année fatale. En réponse à Bougainville dépêché en France pour aller dire la détresse de la colonie, Versailles qui ne s'engage qu'à de maigres secours, prescrit une sorte de renversement stratégique: se tenir sur la défensive; moins songer à tout sauver qu'à conserver un pied en Canada, pour être en état de recouvrer la totalité du pays au traité de paix. Le ministre Berryer ajoute ce mot dont parle Bougainville dans une lettre chiffrée à Montcalm, mot qui « décourageroit, s'il était connu » — et qui est, sans doute, qu'on ne « cherchait point à sauver les écuries quand le feu était à la maison ». Le 17 juin les Anglais paraissent à l'Île d'Orléans.

La guerre est au cœur de la colonie. Québec est assiégé. Une seule affaire brillante pendant le siège de la capitale: la journée de Montmorency, le 31 juillet. Dans la nuit du 12 au 13 septembre « coup de tête génial » de Wolfe qui tente de prendre Québec à revers et qui réussit. Défaite des Plaines d'Abraham et quelques jours plus tard, capitulation de Québec, brûlé, éventré par les bombes anglaises, et qui se rend, sans gloire aussi, sans avoir tiré un seul coup de canon. Quelques jours auparavant l'on avait appris du même coup la retraite de Bourlamaque sur l'Île-aux-Noix et la chute de Niagara. Sous la pression des 11,000 hommes d'Amherst l'on avait fait sauter Carillon et Saint-Frédéric. Pouchot s'était laissé surprendre à Niagara, alors que de Ligneris, replié sur Machault après l'incendie de Duquesne, était reparti en expédition vers la Belle-Rivière. Tous les pays d'en haut échappaient. La Nouvelle-France se voyait coupée de ses alliés indiens.

Pourtant, avant la suprême agonie, un sursaut héroïque: la victoire de Sainte-Foy. Le 20 avril 1760, le fleuve encore barré ici et là de champs de glace, une petite armée avait commencé à le descendre. Armée misérable, sans rien d'assuré, du côté des vivres, qu'un peu de pain. Les magasins étaient vides. Aux officiers eux-mêmes, l'on n'avait pu donner ni les capotes et marmites, ni les fusils et les épées qu'ils demandaient. Des particuliers ont fourni des draps, des couvertes, etc. Ces gueux de troupiers ont pourtant vaincu à Sainte-Foy. Ils étaient partis faire le siège de Québec. Ils durent lever le siège, parce qu'ils manquaient de vivres, de poudre, parce que leurs canons, de trop mauvaise qualité, crevaient ou

ne portaient pas assez loin; parce qu'ils attendaient des secours de France et que les secours vinrent d'Angleterre.

Autour de Montréal s'opère le resserrement final. L'ennemi à grands tours de mains, visse l'écrou. Murray remonte le fleuve, en bateau, insaisissable aux troupes de Lévis qui ne peuvent que le suivre sur les deux rives. Bougainville, cerné et coupé, évacue l'Ile-aux-Noix, le 27 août. Le 30 on met le feu au fort Saint-Jean. Murray mouille à l'Ile-Sainte-Thérèse et y débarque des troupes. A peu près dans les mêmes jours, le 25 août, Ponchot capitule à l'Ile Lévis, aux Rapides, après une résistance brillante qui rachète sa déveine de Niagara. Voici donc l'empire colonial réduit à quelques lieues carrées, à cette île de Montréal qui avait été l'un de ses plus dynamiques foyers de vie. Le destin de l'Amérique du Nord tournait: il était dit qu'il ne serait pas français. A cette heure, la colonie offre un spectacle de détresse humaine où se donnent rencontre, semble-t-il, toutes les misères physiques et morales. Il y a pis que l'invasion de l'ennemi, pis que les ravages de la famine et des épidémies. Il y a, dans les âmes, l'invasion et les ravages du découragement. Lors de la levée du siège de Québec, les forces françaises et canadiennes se réduisaient déjà à 3 ou 4,000 réguliers et miliciens, manquant d'ailleurs de fusils et de baïonnettes, n'ayant de poudre que pour un combat, sans autres canons que les pièces de campagne prises à l'ennemi à Sainte-Foy et quarante boulets au plus par pièce, soit un total de 312. Dès l'évacuation du Fort Duquesne, et surtout après la reddition de Québec, les sauvages des pays d'en

haut ont commencé à se retirer. Le 2 septembre 1760 les sauvages domiciliés consomment l'abandon. Pis encore: Lévis, Bourlamaque, Bougainville voient fondre, impuissants, leurs petits bataillons. Le fléau de la désertion sévit parmi les miliciens et les troupes. Troupiers de France, grenadiers eux-mêmes, quittent les rangs. L'indiscipline devient générale, irrépressible. On déserte, on fuit parce qu'on n'en peut plus de misère, parce qu'on est nu-pieds, officiers sans souliers, parce qu'on est malade, parce qu'on est sans armes, parce qu'on n'a pas de quoi manger. On fuit parce qu'on est las, las de courir d'une frontière à l'autre, las d'une guerre sans issue; parce qu'on se sait abandonné de la France; parce que l'esprit du défaitisme a envahi tout le monde, sans excepter la plupart des chefs. On cède à la panique. Des images d'épouvante rapportées de la capitale et de ses environs, par les miliciens et troupiers de retour du siège de Québec, affolent les imaginations: silhouettes de mendiants, de femmes, d'enfants déguenillés et mourants de faim, errant comme des fantômes, sur les routes, dans la côte de Beaupré, sur l'île d'Orléans, dans les trente-six lieues de la rive sud brûlées, ravagées par l'Anglais. Murray, impatient d'arriver le premier à Montréal, pour ravir à Amherst l'honneur de la reddition, menace, comme Wolfe, de brûler logis et dépendances des habitants absents de chez eux. Le 22 août le bas de la paroisse de Sorel a flambé. Parmi les miliciens c'est le signal de la débandade. Le 6 septembre 1760, lorsque Amherst campe à un quart de lieue de Montréal, que Murray a atteint la Longue-Pointe, aux vingt et quelque mille hommes de l'ennemi, munis d'une puissante artillerie, l'armée

de Lévis ne peut opposer qu'une petite troupe dérisoire de 2,000 combattants épuisés et découragés. Tous les habitants ont déserté. Les 2,000 n'ont de munitions que pour une affaire de mousqueterie, des vivres pour quinze à vingt jours. Et que vaut le moral du dernier refuge de la colonie ? Envahi par des bandes de fugitifs, Montréal est en proie à une intense surexcitation. Les habitants de la ville ont refusé de prendre les armes. Dans cette atmosphère fiévreuse, Vaudreuil négocie la capitulation définitive. Cette fois en effet, c'est bien la fin. *Troja fuit*. Une petite armée en loques qui attendait dans les faubourgs et le long des murailles, a demandé les honneurs militaires. Le vainqueur, peu magnanime, les lui a refusés. L'histoire de la Nouvelle-France se ferme sur cette dernière image, d'une tristesse inexprimable.

Lionel GROULX, ptre
de l'Académie canadienne-française

CHRONIQUES

CHRONIQUE MUSICALE

LE CHANTEUR

Le nom seul de chanteur évoque des images variées et contradictoires. Pour les uns, c'est la personnification de la vanité dont l'abcès est incurable et qui promène son m'as-tu-vu à la façon d'un drapeau. Pour la masse, saturée de T.S.F., c'est le dispensateur du sentiment pour âme tendre, d'un miel sôri, d'une fade friandise. Mais cela est une caricature, et si la radio en a multiplié le type, s'ils encombrant tous les carrefours et enrichissent les grotesques de Fridolin, s'il en est qui leur souhaitent la purge à l'huile de ricin, ne leur accordons pas tant d'honneur, car ce sont, en général des enfants inoffensifs.

Mais le vrai chanteur mérite autre chose. Un Victor Maurel un de Reszké, chanteurs complets (pour ne mentionner que des morts: et du reste, la décadence du chant nous force à remonter au 19ème siècle) sont les plus rayonnants des hommes et qui extériorisent toute la séduction, tout l'éclat de la beauté sonore. Le chanteur intégral peut se définir comme la splendeur du parfait en pleine action, en plein mouvement. Alors, il exerce une action très vive sur les sens, sur le cœur et même sur l'esprit. Rappelons que les opéras de Monteverde, modèles d'intensité, secouaient, jusqu'aux larmes, des foules évaluées à six mille personnes. Nous voilà loin de la sentence: *bête comme un ténor* et qui s'applique tout de même à une grosse moyenne de la confrérie.

Mais le chanteur soumis à toutes les exigences du métier, musicien, comédien, expert du beau son, ennobli de culture générale, maître et propagateur d'images, celui-là est un créateur d'émotions comme personne sur la machine ronde.

Le chanteur a du coffre. Il lui faut des muscles solides, durs, entraînés au refus de la maladie ou de la faiblesse. Sa vitalité a sa source dans la pensée, dans la conviction que l'énergie physique est à la base de tout développement, de toute croissance dans le domaine du son. Le chanteur méprise la graisse et le confort. Il s'entraîne vingt-quatre heures par jour au complexe de l'élan joyeux, dompteur de difficultés et d'épreuves. Il subjugué sa chair, lui impose des séances rigoureuses de rythme respiratoire, d'influx musculaires qui augmentent la sécurité et l'entrain. Il ne craint pas le froid: il s'en fait un allié. Cela lui aide à bâtir un corps robuste souple, harmonieux, instrument incomparable, capable de résister à tous les énervements, à l'étude poussée et épuisante de certaines partitions, de certains rôles. C'est bien ce qu'en dit Maurel: « Chanter Rigoletto « est à la portée de tous, mais bien peu ont pu le « chanter et à la fois jouer... Cela est encore plus « vrai pour le rôle de Falstaff où, sous le poids d'un « costume écrasant, il faut savoir rire, s'étouffer ou « roucouler, sur des hauteurs déterminées, en des « mouvements tour à tour rapides et lents, avec des « intensités fortes ou faibles, mais toujours soutenues « et pendant des heures et en mesure cela s'entend. » Ajoutons cependant que l'exercice violent ne convient pas au chanteur car, en pays froid, ils sont néfastes aux voies respiratoires.

A la base de toute production du son se trouve la santé, et la richesse du timbre, ses modulations, sa diversité, ses colorations, son charme et sa force sont liés à la virilité de l'interprète. Dispositions naturelles qu'il faut raffermir constamment.

Le chanteur doit connaître à fond l'appareil phonétique. Loin de cet empirisme qui fait piétiner sur place et ne propose que vague et obscurité. La décadence très réelle du chant attribuable en grande partie, (jusqu'à ces dernières années) aux contradictions de l'enseignement, à la généralisation des trucs, à l'à peu près des méthodes, est en train de subir une correction dont les effets se feront sentir dans une ou deux décades. A la lumière des dernières découvertes, la science du chant fait un grand pas en avant, et sans entrer dans le détail de ces innovations, on constate que désormais, la performance des voix s'exercera sur des données plus scientifiques. De grands artistes se sont formés dans les siècles passés, mais qui étaient des autodidactes et dont le merveilleux instinct suppléait aux carences des méthodes. Aujourd'hui que les études sont mieux étayées, on peut espérer qu'elles accéléreront les résultats. Les apprentis chanteurs ne devront plus se contenter de la virtuosité des arpèges, de l'éclat des vocalises. Ils devront approfondir la production des timbres qui sont comme le secret principal de l'expression et qui donnent aux voix leur personnalité.

Tout cela se met au service de l'œuvre. Après tout ce qui vient d'être dit, on arrive au but, à l'interprétation.

Interpréter, pourrait-on dire, c'est imaginer. Pour s'adapter au personnage, il faut le vivre complètement. Documentation historique, psychologique, littéraire. Fouiller les alentours du texte, ses environnements. La recherche de vérité humaine appartient en propre au chanteur. Ses investigations dans le réel, matériel, imaginaire, accumulent dans sa pensée toute l'expérience du génie, tout le trésor multiplié de la poésie, les ressorts secrets du mystère de la vie.

Prenons un exemple de brève analyse. Qui veut rendre le *Roi des Aulnes* de Schubert doit avoir fait en imagination cette course à l'abîme. Quatre personnages: le récitant, le père, l'enfant, le Roi des

Aulnes. (Le Roi des Aulnes en Allemagne, c'est le loup-garou chez nous, qui vole les petits enfants désobéissants).

Quatre timbres différents. Neutre chez le récitant. De cauchemar chez l'enfant, exaspéré et fiévreux. De séduction chez le *Roi des Aulnes* et d'apaisement chez le père. Cette chevauchée dans la nuit noire a pour fond musical, un triolet fatidique qui s'accorde à un galop de cheval. Tous les éléments sont déchaînés. C'est une révolte de la nature que ponctuée le tonnerre, que soufflète le vent. De cette mêlée sinistre sortent les voix pleines d'un sortilège envoûtant. Mais à une condition, c'est que chaque timbre respecte la vérité de tous les partenaires. La voix de l'enfant doit être stridente et aigre. Celle du *Roi des Aulnes* doit être enchanteresse. Quand Wullner, (le grand interprète de Schubert) chantait ce lied, la vérité et la densité de son interprétation faisaient tout oublier, et le piano et la voix, et la langue, et la salle où nous cessions de respirer. L'auditeur épousait toutes les sensations du chanteur, voyait dans une hallucination délirante se précipiter ce drame de mort et d'angoisse. On plongeait dans des ténèbres épaisses et sans issue. L'ensemble restait harmonieux et combinait tous les éléments les plus divers. Mais, chose merveilleuse, cet artiste réfléchi, lucide, ménageait toujours des surprises aux deuxièmes auditions de la même pièce. Un élément neuf, un détail improvisé surgissaient qui rafraîchissaient et brisaient toute monotonie. C'est précisément ce qu'on veut dire quand on affirme que le chant est la merveille de l'art. Le chanteur parfait improvise constamment sur le fond élaboré et réfléchi de sa méditation. La mobilité de la vie, dans son expression achevée, dans ce qu'elle a de périssable et d'éphémère, voilà ce qu'un grand chanteur réalise. Est-il rien de plus révélateur de la condition humaine que cette vision fugace d'un instant de la beauté qui se défait en se faisant, et qu'on ne reverra plus jamais

dans des conditions identiques ? Le grand chanteur offre le puits de mélancolie de la beauté parfaite, tranchée dans sa fleur.

Sans doute tous les interprètes en sont là. Mais je crois que le chanteur fait la synthèse de tous les arts. Il combine la poésie, le rythme, la musique, la mimique, le geste, le sentiment, la pensée. Il agit sur les sens, le cœur, l'esprit avec plus de force !

Tout notre propos définit l'élite du métier : un Victor Maurel dans Don Juan, un Chaliapine dans Boris, un de Reszké, un Lili Lehmann.

Le chant est un grand métier. Il ne faudrait s'en faire une carrière qu'avec des modèles comme ceux que nous venons de citer. Ils sont de plus en plus rares. Je garde un souvenir émerveillé du Boris Godounov que nous entendîmes à Paris en 1907, avec Chaliapine alors dans toute la force de sa maturité, avec ces chanteurs russes de St.-Pétersbourg, avec ces chœurs dont l'action mimique était tellement intense qu'elle bouleversait, avec ces timbres spécifiquement russes, dans cette orgie rythmique qui chantait la désolation des steppes et qui en corrigeait le désespoir. Souhaitons que ceux qui se préparent à la carrière y entrent avec d'autres préoccupations que celles du cachet.

Arthur LAURENDEAU

La radio canadienne-française

« La radio est le miroir
d'une nation. »

Au point de vue chronologique, la radio se classe au dernier rang parmi les cinq principaux moyens de communication entre les hommes: après l'imprimerie, la télégraphie, le téléphone, le cinéma. Mais la découverte de la radiophonie reste, depuis la parution de la Bible Mazarine, l'événement le plus important pour la diffusion de la pensée humaine. En supprimant l'obligation de réunir dans un même lieu orateur et auditeurs, la téhesséf donne une prodigieuse puissance au verbe, plus chaud et plus vivant que l'imprimé, et déchaîne sur le monde une force dont il n'est pas encore possible de connaître tous les effets.

D'un autre côté, pour jouir du cinéma il faut se déplacer, c.-à-d. sortir de chez soi pour aller s'enfermer dans une salle noire et à demi-aérée. La radio n'a pas tant d'exigences. Au contraire, il suffit de tourner un bouton, et le flot continu de musique et de mots envahit tout le foyer. Bref, l'influence de la radio est à coup sûr plus grande que celle du cinéma, plus grande et plus manifeste.

* L'abondance de la matière nous a interdit, en décembre, de publier cette première Chronique de la Radio. Aujourd'hui, nous mettons la bouchée double. Nous nous en excusons.

LA DIRECTION

Cependant, les journaux et revues de notre province, à quelques exceptions près, ne se préoccupent guère de la radio. Quelquefois, un éditorial; plus souventes fois, c'est pour geindre, sans plus. Des journaux publient l'horaire des postes radiophoniques; ils ne manquent pas d'ajouter des commentaires qui, malheureusement, restent des communiqués, de la publicité pure et simple. Pourtant, ces mêmes journaux font paraître une chronique musicale, une chronique cinématographique, une chronique sportive, sans compter le carnet mondain. Mais ils oublient ou feignent d'oublier que la téhessef atteint les foyers de tous les comtés, à toutes les heures du jour et tous les jours de la semaine.

Le 2 novembre 1936, le parlement fédéral instituait la Société Radio-Canada pour remplacer la Commission canadienne de la radiodiffusion, créée en 1933. Le gouvernement fixait deux objectifs à sa nouvelle créature: 1o entreprendre la construction de postes puissants, d'un océan à l'autre, pour desservir la population entière du pays en lui offrant des émissions utiles et agréables (cf. Radio-Ouest française); 2o exercer une censure générale sur tout ce qui touche à la radiophonie.

Cette année, Radio-Canada célèbre donc son dixième anniversaire. Quelles que soient les fautes de cet organisme d'État — il ne s'agit pas, CETTE FOIS, de la traduire à la barre —, avouons que, sans lui, la radio canadienne canadienne-française (pour une) serait encore plus « moche » qu'elle ne l'est aujourd'hui. En vérité, la naissance de Radio-Canada est la renaissance de la radio canadienne-française: ce fut un regain de vie pour celle-ci qui, jusqu'alors, avait beau jeu et savait, mieux que personne, profiter de la situation. Ce seul mérite vaut à la Société Radio-Canada les applaudissements du public qui, en fin de

compte, bénéficie de cette rivalité pas toujours amicale entre les entreprises privées et la radio d'État.

Pour célébrer dignement l'anniversaire de la Société Radio-Canada et pour montrer que l'influence de la radio n'est pas une quantité négligeable, « L'ACTION NATIONALE » inaugure une chronique de la radio. C'est la première des revues canadiennes-françaises qui ouvre ses pages à la téhessef. Ce mérite devrait doubler le nombre de ses abonnés que je sache !

En m'offrant de rédiger cette chronique, le directeur de l'ACTION NATIONALE s'est contenté de dire: « Restez en deçà de la loi de la presse: c'est notre seule exigence ». J'ai pris note. Donc je suis libre. Dois-je ajouter que j'entends jouir de ma liberté? Que CKAC se rassure: il ne s'agit pas de blâmer ou de louer, il me suffit de VOIR CLAIR. Juger aussi objectivement que possible, telle est ma devise.

Cette chronique n'a pas été instituée, comme l'hebdomadaire « Radiomonde » — « bréviaire de mauvais goût » —, pour mousser n'importe quelle série d'émissions. J'entends aussi me dispenser des entrevues insipides. Répétons: VOIR CLAIR suffit. « La radio est le miroir d'une nation .»

BREF...

Le 3 novembre dernier, ouverture officielle d'un nouveau poste radiophonique dans la région métropolitaine. CKVL, Verdun, est la propriété de M. Jack Tieltolman.

■

Saluons avec joie le retour sur les ondes de « Notre français sur le vif » (CBF, le dimanche à 1 h.) En compagnie de Mme Olivette Thibault, M. Jean-Marie Laurence, professeur à l'école normale Jacques-Cartier, en profite pour discuter sur tout ce qui se rattache à la langue française: vocabulaire, phonétique, histoire, sémantique, etc. Dialogue enjoué, parfois mordant, même aux dépens des correspondants.

■

Au début de l'automne, le poste CKAC, « le premier poste français d'Amérique », lance de nouvelles séries. Cette année, deux bêtises entre autres. « Le duel des époux », malheureux rejeton de « La meilleure moitié », s'avère une grotesque imitation de l'émission américaine: « The Better Half ». Durant la même soirée du jeudi, il faut éviter « On chante dans mon quartier ». A propos, « On chante dans mon quartier » est aussi le nom d'un programme de variétés que MM. François Chatelard, Saint-Grenier et Georges Gosset présentent sur les ondes françaises. Le premier n'obtiendra jamais la renommée du second: il est d'un si mauvais goût... Ça juge un poste émetteur.

■

Les lecteurs conserveront cette liste. Chaque livraison de L'ACTION NATIONALE publiera une journée radiophonique.

Jacques BEAUCHAMP

LE DIMANCHE RADIOPHONIQUE

A.M.

10 h. L'heure dominicale..... CBF messe

11 h. L'Oratoire St-Joseph..... CKAC messe

P.M.

1 h. Notre français sur le vif.. CBF causerie

2 h. Préparons l'avenir..... CBF causerie, sketch
et forum.

2 h. 15 Les concerts populaires... CJAD musique

4 h. 30 Le musée d'art..... CBF Radio-Collège

5 h. L'orchestre symphonique
de la NBC..... CBF musique classique

5 h. L'heure familiale..... CKAC chant et musique

6 h. 30 Chansonnettes françaises CHLP

6 h. 45 Les Fables de LaFontaine CBF Radio-Collège

7 h. La littérature étrangère
au théâtre..... CBF Radio-Collège

7 h. 30 Concert pour les Cana-
diens..... CBM musique et chant

8 h. Ici l'on chante..... CBF chant et musique

8 h. 30 Stage 47..... CBM théâtre

9 h. 30 L'album familial de mu-
sique..... CBF chant et musique

10 h. Stump the Authors..... CFCF forum

10 h. 30 Littérature..... CKAC

11 h. Un auteur rencontre ses
lecteurs... .. CBM forum

UN MOT, S.V.P. !

« Un peuple a la radio qu'il veut ».

Sait-on que la radio américaine a connu une aventure pareille? Il est arrivé que "THOSE WE LOVE", un roman radiophonique, est apparu sept fois sur la liste des émissions, comme il a disparu sept fois aussi. Les commanditaires ont appris, à leurs dépens, que le public est maître d'un programme. "The people maintained that neither a sponsor, a station, nor a network of stations had the right to kill off whole families of radio characters or to leave them dangling in the air without the consent of the people. The people even threatened to take their case to the FCC (FEDERAL COMMUNICATIONS COMMISSION) for a ruling. In this instance, it wasn't necessary »¹.

« La radio, c'est l'affaire de tout le monde », dit un auteur. Et il a raison. La radio, comme le cinéma, est d'abord et avant tout un art essentiellement démocratique, pour ne pas dire une industrie plutôt qu'un art, une industrie avant d'être un art. L'industrie doit plaire au client; la radio...

Au début de novembre dernier, M. Augustin Frigon, directeur général de la Société Radio-Canada, accordait un interview à Jean Desprez. De leur entretien, retenons pour l'instant une réponse de M. Frigon: « ...Je n'aime pas tout ce qu'on présente à Radio-Canada. Mais ... mais il ne faut pas oublier que la Radio nationale n'a pas été créée pour mon plaisir à moi, mais le plaisir de tout le peuple canadien et que

1. TUNE IN: « Those we Love — People vs Sponsors », livraison de mai 1943, page 21-22.

si l'on veut s'efforcer de faire plaisir à tout le monde, il faut essayer de satisfaire tous les goûts et donner un peu de tout comme divertissements radiophoniques »².

Cet aveu du directeur général de Radio-Canada, on doit le considérer, sans crainte de se tromper, comme l'énoncé du principe qui régit les émissions de la Radio nationale. Ajoutons que, de son côté, la radio d'entreprise privée s'impose, comme règle de conduite, de satisfaire tous les goûts de son auditoire.

IL FAUT SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS, DONC DONNER UN PEU DE TOUT est si vrai que les postes radiophoniques dépensent un fort pourcentage de leurs revenus pour connaître les opinions du public en matière d'émissions. C'est pourquoi les postes souhaitent de tout cœur que les auditeurs expriment leurs commentaires, fassent part de leurs suggestions ou offrent une critique constructive.

Bref, le problème de la radio est un problème d'auditoire.

Mais comment se compose l'auditoire radiophonique du Québec? A mon humble avis, quatre classes suffisent: 1o les dégoûtés se désintéressent de la radio (ce qui ne veut pas dire qu'ils n'écoutent jamais); 2o les gourmets se contentent de déguster les mets les plus fins; 3o les gloutons gobent tout; 4o la masse trouve plaisir à suivre assidûment romans-savon, « quizz », variétés, radio-théâtre populaire, de préférence aux programmes musicaux, par exemple.

De ces quatre auditeurs, lequel se donne la peine de donner son opinion sur tel ou tel programme, sans attendre que le poste ou l'agence de publicité le rejoigne par téléphone, par concours, par enquête? Les dégoûtés: jamais. Les gourmets: quelquefois, plutôt jamais. Les gloutons: oui, mais seulement pour

2. Ici RADIO-CANADA, Service de presse et d'information, Montréal, le 8 novembre 1946, page 6.

les émissions populaires, par l'envoi de questions aux questionnaires, par la participation aux concours, etc... (choses que les émissions de grand style ne font que trop rarement). Reste la masse qui alimente de ses questions impertinentes les courriers radio-phoniques, exige des laissez-passer, ajoute un arôme parfumé au courrier des jeunes premiers, (petits messieurs pas toujours si jeunes ni si ... petits), envoie des douzaines de cravates ou de jolis mouchoirs, menace Séraphin des pires calamités tandis que Donalds reçoit des articles de mercerie et même des aliments !

Le peuple parle. Le commanditaire (agence de publicité ou poste émetteur) prête l'oreille, enregistre les réactions et les réclamations, et agit en conséquence. Si ce dernier ne tient pas au programme de grand style, s'il n'ambitionne que la flatteuse approbation du plus grand nombre possible d'auditeurs, l'émission est « moche ». Mais la masse applaudit ce qui lui plaît : *tout va très bien, madame la marquise...*

C'est ici qu'il faut féliciter la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le 24 novembre dernier, cette société groupait en congrès général quelque 174 délégués de plus de 60 sections. A cette occasion, suivant la coutume, l'assemblée adoptait des vœux. Entre autres desiderata qui intéressent tous les Canadiens, la Société invite les auditeurs à se prévaloir du numéro de leur licence et de communiquer FRÉQUEMMENT, par téléphone ou par lettre, avec Radio-Canada, non seulement pour blâmer, mais surtout pour encourager les initiatives louables et pousser la carrière des artistes méritants. Cette proposition, tout le monde devrait l'adopter sans tarder comme règle de conduite vis-à-vis les postes d'État et ceux d'entreprise privée. Pour une fois, j'en suis certain, le courrier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal « sera pris en sérieuse considération » et ne restera pas lettre morte.

A qui la faute si la radio canadienne est d'un goût si douteux? Aux commanditaires? Aux postes émetteurs? Aux auditeurs?

BREF...

Dans l'opinion des membres du conseil de la « British Actors Equity Association », un autre organisme devrait être fondé pour concurrencer la BBC. De l'avis du secrétaire de l'Association, une corporation, du même genre que la BBC, est nécessaire. Bien entendu, cette seconde institution gouvernementale serait entièrement indépendante de la B.B.C. Bienfaitante concurrence!

■

Radio-Canada envoie, sur demande téléphonique ou autre, le programme-horaire de RADIO-COLLEGE. Il suffit d'appeler PLateau 7161 ou d'écrire à Radio-Collège, 1231 ouest, Ste-Catherine.

■

La Société Radio-Canada, instituée par le parlement fédéral le 2 novembre 1936, se compose d'un bureau de gouverneurs, d'un directeur général et d'un directeur général adjoint desquels dépendent cinq directeurs régionaux. Les gouverneurs font les lois, les règlements. Le rôle du directeur général est de voir à ce que ces lois et ces règlements soient appliqués.

Parmi les gouverneurs, deux Canadiens français:
MM. René Morin et Adrien Pouliot. 2 sur 9.



Le poste CHLP donne, depuis quelque temps, des signes de regain, un regain nécessaire à la bonne réputation de ce poste local.



« RADIO-QUÉBEC »... ?



Est-il vrai que les règlements de la radiodiffusion canadienne limitent à 10% de la durée de l'émission la part réservée à la réclame directe ?



Est prohibé, paraît-il, l'usage régulier de disques entre 7 heures 30 et 11 heures le soir.

Les premier-Montréal de M. Pierre Laporte dans « Le Devoir » au sujet de Radio Saint-Boniface: quel réconfort !

Jacques BEAUCHAMP

Le Lundi Radiophonique

A.M.		
9 h. 45	CBM	March of Science..... Classe 7e à 10e
11 h. 15	CBF	L'ami du consommateur.. renseignements
P.M.		
12 h.	CHLP	L'heure féminine..... chansonnettes
		françaises
12 h. 30	CBF	Le réveil rural..... agriculture
1 h. 05	CJAD	Concert Pops.....
2 h.	CHLP	Musique de concert.....
2 h. 30	CBF	Lettre à une Canadienne . causerie fémi-
		nine
2 h. 30	CBM	Concert populaire.....
3 h. 05	CKAC	Aventure dans la disco- thèque..... musique variée
3 h. 30	CBF	Les chefs-d'œuvre de la musique.....
4 h. 30	CBF	Les lois de la nature..... Radio-Collège
4 h. 45	CBF	Histoire de la science..... Radio-Collège
5 h. 30	CBF	Le vieux clocher..... roman radio-
		phonique
8 h.	CBF	Heure Northern Electric.. musique et
		chant
8 h.	CBM	Cavalcade canadienne... musique et
		chant
8 h. 30	CHLP	Quartier latin..... variétés étu-
		diantes
8 h. 30	CBM	Forum agricole.....
9 h.	CBF	Radio-concert canadien... musique et
		chant
9 h.	CKAC	Radio-théâtre Lux.....
9 h. 05	CJAD	Concert Hall.....
10 h.	CKAC	Inner Sanctum..... radio-théâtre
		policier
10 h. 15	CHLP	Temps présents..... causerie
10 h. 45	CJAD	Laurentian rendez-vous... musique
11 h. 45	CFCF	The Fat Man..... radio-théâtre
		policier

La Naissance d'un Théâtre

C'est bien l'impression que nous laisse la « Fille du Soleil », pièce en quatre actes de Carl Dubuc, qui fut dernièrement présentée au Gésù. C'est une œuvre remplie de régionalisme, mais l'auteur a su, tout en demeurant canadien, s'élever au-dessus de son pays pour atteindre à l'universel.

L'ensemble dégage une atmosphère de poésie remarquable. Le texte lui-même est parfois banal, surtout au début, mais la scène y pourvoit. Les décors sont enchanteurs: les nuances délicates et les associations de tons en sont très heureuses; la seule erreur est, à mon avis, cet arbre hétéroclite et de mauvais goût qui, à cause de son immensité, n'a pu passer inaperçu. Les ressources de la rampe furent exploitées avec finesse; il faut toutefois déplorer quelques défauts de technique qui amenèrent parfois des changements de tons trop brusques.

La pièce elle-même manque de mouvement au début; le texte, qui renferme tout de même quelques beautés, n'est pas du tout scénique, et nous devons attendre le troisième acte pour sentir une certaine vie qui atteindra son apogée au quatrième. Disons toutefois que la médiocrité des interprètes n'a pu qu'accentuer ce défaut; je n'apporte que deux restrictions à ce jugement: Yvette Brind'Amour dans le rôle de la Jongleuse campa puissamment son person-

nage cynique et méchant; et Guy Mauffette nous créa un Paria vraiment admirable par sa mimique expressive, son attitude débrouillée et vigoureuse à la fois, par l'excellence de son interprétation. Sauf ces deux rôles l'on peut dire que la troupe n'était pas à la hauteur.

Heureusement le dernier acte vint révéler un Carl Dubuc qui s'il continue, peut produire de grandes choses. Le mouvement s'accroît, la poésie s'intensifie: la Volonté soutenue par l'Espérance triomphe de l'Inaction, de la Haine, de la Nuit. La Fille du Soleil est en pleine gloire et règne dans tous les cœurs. José Forgues apporta tout son talent à ce rôle pour donner une très bonne interprétation; même si la palme du spectacle revient décidément à Yvette Brind'Amour et à Mauffette, José Forgues nous charma par sa grâce et sa noble simplicité.

Toutes nos félicitations à Carl Dubuc pour sa tentative et notre encouragement pour l'avenir. Après avoir vu la naissance d'une peinture canadienne autonome et universelle, nous assistons à l'aurore d'un théâtre canadien autonome et universel.

Gaston LAURION, Jr.

POLITIQUE INTÉRIEURE DU QUÉBEC

NON POSSUMUS

On m'a demandé de tenir régulièrement la chronique de ce que j'appellerai, pour éviter l'emploi du qualificatif « provincial » que je ne trouve pas assez fort à cette heure où le centralisme fédéral se fait de plus en plus exigeant et menaçant, la politique intérieure du Québec. J'ai accepté, sachant bien que ce n'est pas une sinécure que d'avoir à commenter mensuellement les actes et les lois d'un gouvernement qui jusqu'ici, je le dis tout de suite, ne m'a pas semblé pouvoir, vouloir ou savoir résoudre adéquatement la multitude de problèmes nés dans le sillage d'une crise économique de dix ans et d'une guerre totale de six années.

Je n'ai jamais ressenti comme à cet instant combien plus faciles que les critiques et les mises au point sont les bénédictions, les approbations et les coups d'encensoir. Qu'importe ! En dépit de tous les chocs en retour, j'ai bien l'intention de dire ici sans flancher toute la vérité ou tout ce que je crois être la vérité. S'il m'arrivait de me tromper, et c'est possible car je n'ai aucune prétention à l'infailibilité, je souhaiterais voir alors mes lecteurs saisir à deux mains l'occasion qui leur est offerte de me donner leurs idées, leurs convictions et d'établir avec l'auteur de ces

lignes un dialogue où, comme l'on dit souvent, du choc des idées ne pourra jaillir que de la lumière. Et laissez-moi vous dire que, dans le domaine politique, il ne fera jamais trop clair...

La majorité des lecteurs de l'ACTION NATIONALE aiment, je n'en doute pas, à se proclamer d'un sain nationalisme. Et c'est très bien car leur nationalisme qu'un groupe de politiciens effrayés de la montée d'une certaine indépendance d'esprit tentent, pour brouiller les cartes, de classer au rang des racismes et des fascismes, n'est au fond qu'un genre de patriotisme que n'aurait pas désapprouvé Péguy. La majorité de mes lecteurs sont donc nationalistes, patriotes. Et c'est pour cela tout à l'heure que j'ai craint de peiner, de blesser ou de décevoir quelques-uns d'entre eux en leur déclarant sans ambages que l'Union Nationale n'était pas à la hauteur exigée par ces temps difficiles.

Il faut le dire. Si les tactiques actuelles de l'Union Nationale se poursuivent, elles finiront, sur la question de l'autonomie provinciale par exemple, par laisser au peuple une impression semblable à celle que nous apporta la découverte, avec les premières lueurs de la raison, du néant, du ridicule de tous « ces petits riens tout neus bordés en bleu » que nous promettaient nos mères pour modérer nos tapages d'enfants.

Par son patriotisme verbal, son autonomisme négatif, ses déclarations échevelées et ses initiatives rétrogrades au sujet de ce qu'elle appelle le maintien de l'Ordre, son attitude anticommuniste simpliste, l'Union Nationale parvient peut-être à embrouiller une foule de gens honnêtes et bien intentionnés. Elle réussit aussi probablement à leur cacher que son patriotisme de « husting » ne sert qu'à jeter inutilement de l'inquiétude chez la population anglo-canadienne, que son autonomisme phraséologique n'est qu'une bulle de savon que crèveront bientôt les mesures sociales que se propose de prendre Ottawa,

que sa défense de l'Ordre sert admirablement bien le « big business » et que son anticommunisme, pour un chrétien pas plus acceptable que le communisme même, ne règle rien.

Nous parlions tout à l'heure de l'autonomie provinciale. Vidons la question. On sait que l'autonomisme est devenu le grand cheval de bataille de l'Union Nationale. Mais quelles sont les mesures pratiques du gouvernement devant la pieuvre d'Ottawa? Le premier ministre se fend de grandes déclarations qui n'ont seulement pas le mérite de devenir originales en soulignant par exemple les bienfaits, pour la personne humaine, de la décentralisation des pouvoirs et en développant les arguments philosophiques du fédéralisme. Mais, pour aborder la question, par ce côté-là, il faudrait une certaine culture et, tout le monde le sait, la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a.

Actuellement, le fédéral pense à se lancer dans un grand programme de construction de logements; il médite un plan national d'assurance-santé. Que fait le gouvernement provincial? Dans le domaine du logement, ses initiatives se résument à ce mot en quatre lettres: rien et, dans celui de la santé, il recule depuis qu'il a aboli sans la remplacer, la Commission d'Assurance-maladie instituée par le gouvernement Godbout. Et vive l'autonomie provinciale!

Que le gouvernement continue à payer des salaires de famine à ses fonctionnaires; à poursuivre les scouateurs sans rien tenter dans le domaine du logement; à critiquer le communisme tout en se gardant bien de s'attaquer aux pourritures capitalistes, à bombarder au gaz les ouvriers du textile tout en laissant proliférer en paix les structures industrielles trustardes (aluminium, électricité, charbon, téléphone, pain, lait, mines, etc.), qu'il continue tout cela, c'est son affaire. Mais les réformistes patriotes ne se laisseront pas prendre au piège des mots que leur tend un parti qui leur donna jadis de grandes espérances et qui est

maintenant devenu le frère jumeau du parti libéral dont, avant longtemps, nous aurons sans doute l'occasion de parler plus longuement pour le grand soulagement de tous ceux qui nous croiraient passés dans les rangs de ces gogos qui, ridiculement, ont pris pour maître anticipé: l'avenir.

Tout n'est pas mauvais dans l'Union Nationale. C'est entendu. Ce parti a passé quelques bonnes lois, a pris plusieurs bonnes mesures. Mais à peu près rien d'essentiel. Rien de ce que n'aurait pu faire le parti de M. Godbout. Depuis les jours glorieux de l'Action Libérale Nationale, que de chemin parcouru par M. Duplessis! Aussi nous tenons, dans cette première chronique et pour qu'il ne subsiste aucune équivoque, à titre de nationaliste réformiste et, lâchons le mot, révolutionnaire, à marquer notre désaccord aussi profond qu'essentiel avec l'Union Nationale, cette nouvelle « vierge folle » drapée de bleu pâle qui s'avance vers le peuple ayant oublié de mettre de l'huile dans sa lampe, cet autre « vieux parti » dont la chute est commencée vers les marécages de l'opportunisme, de la routine et des caisses électorales.

Le succès de l'Union Nationale dans Bagot ne change rien à ce que je viens de dire. Le gouvernement a, dans ce comté, pris comme chevaux de bataille un autonomisme dont j'ai analysé la race plus haut et un anticommunisme indéfendable. Et qu'avaient à opposer à cela nos pauvres libéraux? Aucun programme d'ensemble. Ils se sont contentés de s'attaquer surtout à la dictature duplessiste qu'ils ont d'ailleurs grossièrement hypertrophiée pour les besoins de la cause. Nous ne parlons pas du candidat indépendant qui, cette fois-ci, n'a fait sa campagne que sur une question de personnalité. La quarantaine de votes qu'il a recueillis indiquent bien que ce n'était pas la plateforme électorale qu'il fallait pour vaincre deux partis sans scrupules et solidement organisés.

Il ne faut pas oublier que nous avons affaire, dans Bagot, à une élection complémentaire où les votants trouvent habituellement plus sages de se ranger du côté du parti au pouvoir, donc (dans notre régime pourri) du côté des « grattes », des « fioles », et des « petites jobs ». Il était presque normal, dirais-je, qu'en la circonstance fût élu le candidat unioniste, Me Daniel Johnson, un candidat qui, sans doute, en vaut bien d'autres mais qui sera lié par le manque d'audace, la routine, l'embourgeoisement le manque de préparation politique de son chef.

Il faut aussi dire que, devant l'insignifiance des partis, il fallait se raccrocher aux hommes. C'est ce que, dans une certaine mesure, les votants de Bagot ont sans doute fait. Leur choix, à tout prendre, peut s'expliquer et se défendre. Mais, quoi qu'il en soit, c'est dans des élections comme celles-là que l'on se rend compte jusqu'à quel point on peut désespérer du parlementarisme pour ce qui est de l'élaboration d'un ordre politique, économique et social nouveau si un mouvement audacieux mais sage, radical mais posé, ardent mais calme, ne vient y faire passer ce courant d'air neuf que souhaitent, qu'attendent et que ne désespèrent pas de voir apparaître un jour toute une masse de gens de bonne volonté.

Jean-Paul ROBILLARD

Les collaborateurs de l'ACTION NATIONALE pensent et écrivent en toute liberté. Ils n'ont point de fil à la patte. Ils n'ont point le "poignet tenu". D'autre part, la Revue ne se tient responsable que des articles des membres de la Ligue d'Action Nationale.

De la "peur des mots" à l'absence des idées

LE Corrège étudiant s'était arrêté devant le magnifique tableau de Raphael. Il admirait en silence cette sainte Cécile ressuscitée, après dix siècles, à la vie des chefs-d'œuvre. Poussé par une soudaine résolution, oubliant ceux qui l'entouraient, il se dit à lui-même: « Et moi aussi, je suis peintre !... »

Dans le numéro de novembre de l'ACTION NATIONALE, j'ai lu l'article de M. Philippe La Ferrière sur « la peur des mots ». Je m'écrie à mon tour: « Et moi aussi, je suis écrivain !... »

Je ne compare naturellement que la conséquence. Je veux dire que l'article de M. La Ferrière peut induire bien des lecteurs à prendre la plume.

Ce n'est malheureusement pas une plume admirative. Certes, les intentions de l'auteur ne sont pas mises en doute. Il a cru servir une bonne cause avec courage. Que le Seigneur lui verse, en son temps, le centuple de son mérite !

Il est impossible néanmoins de s'accorder avec lui sur ce qu'il croit démontrer. Trempant sa plume dans une encre mâle, il tente de définir un travers des Canadiens français qu'il appelle « la peur des mots ». L'article lu, on se demande simplement où il veut en venir. Exception faite d'une très maigre définition au début, il passe son temps en des exemples qui illustrent tout aussi bien le contraire de son affirmation. Il revendique de la hardiesse et de la témérité dans l'expression; c'est le « magnus gradus extra viam ».

« Contrairement à l'opinion reçue, j'estime comme Huysmans que toute vérité est bonne à dire ». Ainsi parle M. La Ferrière quand il pose au réformateur du langage. C'est un peu trop radical, un peu trop absolu. A moins de s'accompagner de restrictions, cette assertion aboutit à l'absurde. Autrement la médisance cesse d'être un péché et la morale catholique qui la condamne est arriérée. Puisque « toute vérité est bonne à dire », pourquoi, je vous prie, le secret confessionnel? Pourquoi l'Index? Pourquoi la diplomatie? Pourquoi la simple discrétion?... Mettons que M. La Ferrière pensait à autre chose.

Alors c'était à « la peur des mots » et rien qu'à cela. Qu'est-ce au juste? Le plus compréhensible tient en un paragraphe: « Aux canadianismes, barbarismes et anglicismes dont notre langue fourmille, viennent s'ajouter des expressions cocasses et ne rimant à rien pour indiquer un objet, une personne ou un animal quelconque. On appelle cette maladie dont nous sommes affligés dès notre bas âge: LA PEUR DES MOTS ».

Telle est la définition de ce travers, d'après M. La Ferrière. Le plus curieux, c'est que, voulant illustrer sa proposition par des exemples, il ne donne aucune de ces expressions cocasses qui remplacent le mot exact. Il est plus étonnant encore que les exemples choisis puissent tout aussi bien et peut-être mieux prouver le contraire de ce qu'il énonce.

Prenant pour acquis qu'il a raison, — ce qui n'est pas anormal en soi, — l'auteur pose gravement la question: Pourquoi le dictionnaire est-il laissé entre les mains d'enfants de douze ans? La réponse est vraiment trop facile: c'est parce que le corps enseignant, à tout le moins, n'a pas « la peur des mots »...

Nous ne sommes pas au plus profond des observations de M. La Ferrière. Il paraît que, nous, Canadiens français, rougissons de prononcer « certains mots comme ceux de jument, chienne, cochon, étalon, etc ». Où l'auteur a-t-il vécu? On pourrait tout aussi

bien démontrer avec indignation qu'il se fait un véritable abus de ces mots et que le moindre individu qui se met en colère apostrophe l'adversaire de la belle façon. Les étonnements de M. La Ferrière manifestent vraiment beaucoup de bonne volonté. Il n'est pas à notre connaissance que nos poètes parlent, comme Delille, de « l'animal qui se nourrit de glands »..

Passons à un autre de ces exemples si probants. Nous retrouvons l'auteur de « la peur des mots » devant une librairie de la rue St-Jacques. Il est tout scandalisé; voici que, remarquant un titre, des passants font des gorges chaudes. Le volume dont ils parlent s'intitule: « Plus près de toi, mon Christ ». Un peu plus tard, le libraire doit le retirer de la montre. L'auteur conclut avec véhémence à la « peur des mots ». Que ce raisonnement est court ! Quand le plus saint des mots est tourné en ridicule, M. La Ferrière affirme que nul n'ose s'en servir. Il a davantage, souhaitons-le, le sens des nuances. Il ne devrait pas être besoin de lui expliquer le double sens blasphématoire. C'est précisément parce que ceux qui n'avaient pas assez peur des mots ont blasphémé le nom sacré que le titre cité prête au Canada à une déplorable équivoque. Le libraire un peu affiné, moins enclin à des préoccupations commerciales, aurait pu comprendre cela le premier au lieu de scandaliser inutilement M. La Ferrière.

Ce dernier, toujours savant, toujours profond, observe encore que la bible, que l'Évangile, que les chants religieux, que l'Ave Maria n'ont pas été épurés et contiennent des expressions fortes. Alors « la peur des mots » n'existe pas ?...

Il fallait un paragraphe sur la lettre Q, sans quoi la naïveté aurait été incomplète. Imaginez que la Révérende Sœur Supérieure rougit lorsqu'elle doit prononcer cette lettre devant les élèves ou en bonne société et qu'elle prend des détours pour se dérober à cette perfide obligation. Ici M. La Ferrière ricane; il triomphe. Mais imaginez que, remplie de la vertu

de force, la brave religieuse ait soin d'accentuer le Q avec la dernière vigueur et qu'est-ce qui arrivera ? Elle fera rire toute la classe et toute la bonne compagnie ; quelques critiques la blâmeront de son absence de pudeur et peut-être même quelques naïfs. Non, il vaut mieux encourir les foudres de M. La Ferrière qui, d'une lettre à l'autre, ne démontre rien.

Les autres exemples par lesquels l'auteur entend prouver « la peur des mots » sont à l'avenant. Il serait aussi facile de s'en servir pour étayer la thèse contraire.

Certes, les Canadiens français ont des défauts. Leur vocabulaire est pauvre et il est injuste de leur en faire grief sans se souvenir de leur pénible histoire et du milieu dans lequel ils ont vécu. Qu'ils manifestent parfois une pudeur excessive à l'égard de certaines expressions considérées ailleurs comme dignes des meilleurs salons, cela se peut, mais il est tout aussi raisonnable de l'imputer à vertu qu'à vice. Il y a lieu également de tenir compte des modes de pensée et d'expression qui, avec les siècles, ont perdu la forme du moule primitif. Tel mot change de sens en passant d'une province de France à l'autre. Quoi d'étonnant que des phénomènes analogues se soient produits au cours des siècles depuis la traversée de l'Atlantique ?

Je parle comme lecteur de la revue. L'article de M. La Ferrière ne m'a convaincu que d'une chose, c'est que l'absence d'idées est beaucoup plus grave que « la peur des mots ». Et il m'a mis la plume en main, ce que les autres lecteurs lui reprocheront avec raison...

LE 3000^{ème} LECTEUR

LES LIVRES

GEORGE SAND, par André Fernet, Editions B. D. Simpson, Montréal, 1946.

La préface de M. Raymond Tanghe surprend un peu. Cette phrase, qu'il juge convenir en préambule de la biographie de George Sand et où il est question de douceur, de confiance, d'amitié, de mœurs pures, de sentiments tendres, veut nous introduire dans le domaine des vies édifiantes. Le bibliothécaire de l'Université de Montréal continue plus loin: « C'est donc presque une œuvre réparatrice qu'a entreprise M. Fernet, il s'est appliqué à décaper le portrait pour faire ressortir les traits généreux du caractère de celle qui sut inspirer Musset, Chopin, Liszt, qui aida moralement ou pécuniairement Flaubert, Mérimée, Lamennais. Pour cela il a fait preuve des mêmes qualités de cœur et de compréhension que celle « qui n'a jamais compris le bonheur que dans le dévouement. » Nous voici en pleine hagiographie, mais, avouons-le, encore hésitants. Nous avons lu la table des matières: autant de chapitres, autant de liaisons notoires d'Aurore Dupin — il y a beaucoup de chapitres oubliés; il est vrai qu'à ce compte, la vie de Casanova alignerait 1003 chapitres—. Autre élément de surprise, le bienveillant M. Tanghe présente l'auteur, un aviateur, « un lieutenant de marine chargé de diplômés en langues, en sciences, en mathématiques », et, puisqu'il s'y connaît en convenances, il le rapproche de Saint-Exupéry.

Le public lecteur du Québec ne doit pas être taxé de tartufferie parce qu'il n'est pas mûr au point

d'être gâté. Grâce à la Providence, grâce à ces « nonnes » et à cette « prêtraille » que nous jettent à la figure quelques cousins d'outre-mer qui démasquent leurs batteries, il y a ici une certaine jeunesse, une certaine pudeur qu'il faut garder à tout prix. Dès les premières pages de ce livre, nous sommes plongés dans le domaine des amours libres, des naissances illégitimes. Ce passage résumerait toute l'œuvre: « La femme n'est-elle pas l'égale de l'homme? n'a-t-elle pas, tout comme l'homme, des élans sensuels en dehors de tout sentiment? Qui mieux qu'Aurore pouvait répondre par l'affirmative? On n'est pas petite-fille d'un Maréchal de Saxe père de cent bâtards pour rien. Aurore veut vivre, et vivre c'est aimer, ou tout au moins posséder l'illusion sensuelle de l'amour. Elle a beau se tuer à la rédaction de son nouveau roman *Lélia*, elle ne peut pas apaiser le brasier intérieur. Son âme, son cœur, son corps appellent. Un homme se présente, Aurore ne raisonne pas et se jette à son cou. Prosper Mérimée remplace Jules Sandeau.» George Sand est un cas pathologique de polyandrie. Il y a des lignes comme celles-ci, où M. Fernet se fait papelard au sens propre: « Intarisable, il leur expliqua toutes les phases de l'histoire papale, non sans jeter ça et là, à haute voix, quelques paroles blessantes pour l'Église. Ce mécréant adorait afficher son athéisme, par goût et peut-être aussi pour se singulariser. » Compte-t-on ainsi racheter la glorification continuelle d'une existence menée systématiquement en marge de toute religion, de toute morale?

« Chargé de diplômes en langues », nous a dit M. Tanghe, mais voyons page 23: « ses yeux *fuyèrent* la vision »; page 334: « Chopin la *fuya* ». Les coquilles reviennent avec trop de régularité: que sait-on des verbes en *eler* et en *eter*, des verbes dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *e* muet ou d'un *é* fermé? Autant d'ignorance de la syntaxe que de la morphologie: « cette petite fille du peuple s'était

permise », « Je m'étais *promise* de me taire », c'est la règle d'accord du participe. Mêmes accrocS à la concordance des temps. Notre nouveau Saint-Exupéry n'obtiendrait pas son certificat de sixième dans nos maisons d'enseignement, il échouerait en langue maternelle.

D'aucun appoint pour l'histoire littéraire, cette vie romancée est un mauvais roman: les dialogues manquent de vraisemblance, la même aventure ressassée *ad nauseam* nous écœure. Si le lecteur peut en tirer quelque résultat, ce ne peut être que la satisfaction de ses instincts les plus bas.

L. F.

VÉZINE, par Marcel TRUDEL, Éditions Fides, Montréal, 1946.

Il semble que tous les écrivains canadiens se croient tenus de publier, au moins une fois dans leur vie, un roman « de chez nous ». Nous n'en sommes plus à l'époque invraisemblable où François Hertel créait de l'émoi en distinguant entre la littérature pure et la littérature d'action (on dit maintenant: littérature *gratuite* et littérature *engagée*) et en affirmant la supériorité de la première sur la seconde. On se « dégage » de plus en plus. Les romans nous arrivent de tous les points de l'horizon et même de ceux où l'on s'attendait le moins d'en voir surgir.

M. Marcel Trudel s'était fait connaître par une étude fort étendue et bien documentée sur *l'Influence de Voltaire au Canada*. Voici qu'il vient d'écrire *Vézine*, roman régionaliste. Il annonce pour bientôt un ouvrage historique sur *le Canada et la Révolution américaine*. Nous sommes, à coup sûr, en présence d'un esprit curieux, dont la démarche est difficile à prévoir.

Le roman de M. Trudel se situe dans un pays tranquille et pittoresque: à Saint-Narcisse et à Saint-Stanislas de Champlain, pardon, Saint-Stanislas-de-la-Rivière-des-Envies, qui partage, avec Sainte-Émilie de-l'Énergie, l'originalité de porter l'un des noms les plus cocasses du Québec. Le cadre est tracé d'une main ferme, ou plutôt reconstitué avec ingéniosité, puisqu'il a coulé beaucoup d'eau sous le Pont-des-Envies depuis les années 1917-1919, date à laquelle se place le récit de *Vézine*.

L'auteur, qui a dû lire un bon nombre de vieux livres canadiens, m'accordera peut-être que son dernier ouvrage rappelle, par endroits, les romans de Pamphile Le May qui, lui non plus, n'était pas romancier. Toutefois, je me hâte d'ajouter que M. Trudel possède un talent infiniment supérieur à celui du « barde » de Lotbinière. Il est moins naïf, moins bavard et surtout plus intelligent que son devancier; sa psychologie est moins courte et son écriture, plus soignée.

Vézine est l'histoire d'un pauvre diable que la vie a battu avec cruauté, mais qui goûte la poésie élémentaire de la terre et de l'eau. Un amour impossible et très pur lui apporte de grosses souffrances et une joie suprême. L'action, bien nouée, se déroule à un rythme égal, un peu lent sans doute, mais point du tout artificiel. En cela, ce livre vaut mieux que *le Survenant*, qui contient à chaque page une dizaine de lignes d'anthologie, ce qui a pour effet de faire traîner un récit où, d'ailleurs, il ne se passe rien.

L'observation est précise. Certains traits de mœurs, soulignés avec exactitude, resteront: je pense ici à cette aristocratie de village qui, étonnée de quelques milliers de piastres, trône avec une respectabilité superbe au sommet des paroisses rurales; M. Trudel en a bien saisi l'amusante vanité. Je pense encore à ces bonnes personnes qui, sous des airs papelards, demeurent des prodiges de méchanceté; l'auteur les a esquissées avec une profonde vérité. Quelques scènes

ont une grande beauté, entre autres celles de la nuit de Noël, que M. Trudel a renouvelées.

Malheureusement, le roman respecte une tradition que je tiens pour stupide et qui consiste à noter, dans le dialogue, jusqu'à l'accent des personnages. Ceux-ci n'y gagnent point en relief, et le roman y perd en valeur d'art. Des phrases comme la suivante déconcertent: « — Madame Thibault, on est tertiaire, toutes les deux, puis moi, en plus de ça, je suis dans le *discrète*: ça fait qu'on est en conscience; y faut que je vous donne un conseil, y faut que je vous le donne, si je veux rien avoir à me reprocher. » Ce n'est là qu'un exemple; j'en pourrais citer cent. M. Trudel, qui est jeune, n'aurait pas dû manquer l'occasion de détruire cette tradition ridicule, qui dépare nos lettres. Ce dialecte est abominable. On éprouve de la honte à le lire. Si notre littérature veut vivre à un autre titre qu'à celui de curiosité plus ou moins exotique, elle doit rompre une fois pour toutes avec cette habitude.

Sans ce défaut qui, hélas! est capital, *Vézine* serait un bon roman; il ne se classerait pas au-dessous de l'honnête moyenne. Tel qu'il est, il me paraît trop beau pour ce qu'il a de laid et trop laid pour ce qu'il a de beau.

Guy FRÉGAULT

PETITE HISTOIRE DE FRANCE — par René RISTELHUEBER, Montréal, Les Éditions Variétés, 1946.

Cette histoire a été écrite pour les enfants. Les grandes personnes ne laisseront pas de la lire avec profit et charme. L'entreprise est d'envergure de faire tenir, en quelque 115 pages, souvent envahies par des gravures, l'histoire de l'un des plus grands pays du monde, qui a été, pendant tant de siècles, la tête et

le cœur de l'Europe. Mais l'auteur domine de haut son sujet. Si haut qu'on pourrait peut-être lui reprocher d'écrire parfois pour de trop grands enfants. Il faut souhaiter que ce livre, copieusement illustré et avec talent par Maurice Raymond, soit beaucoup lu par les petits Canadiens français. Il les fortifiera dans l'amour d'un pays à qui nous devons tant et qui doit rester notre pôle culturel.

L. G.

GUIDE DES LECTURES ET DES BIBLIOTHÈQUES — 1946. Éditions Fides, Montréal.

Depuis quelques années, le problème des lectures présente une acuité singulière. Des volumes d'inégale valeur intellectuelle et littéraire et de morale plus inégale encore envahissent notre marché. Devant l'impossibilité d'examiner chacune des publications nouvelles, les éducateurs, chefs de familles, travailleurs intellectuels et, en général, tous ceux qui portent en matière de lecture une responsabilité morale quelconque reconnaissent la nécessité d'un guide éclairé.

Pour la quatrième année consécutive, les Éditions FIDES nous présentent leur *Guide des Lectures et des Bibliothèques*. En plus de renseigner sur la valeur morale des volumes étudiés, cette brochure est un précieux instrument de travail dans le domaine de la bibliographie et de l'administration des bibliothèques. Outre une liste de volumes classés par catégorie de lecteurs (Bibliographie-Conseil), elle contient une classification méthodique, par ordre des sujets de travail, des ouvrages de langue française imprimés en Amérique, et dont la valeur est à tous points de vue certaine

S. P.

Livres reçus

- Marcel TRUDEL, *Vézine* (roman), Éditions Fides
- EN COLLABORATION, *Pêche et chasse* (Études sur notre milieu, collection dirigée par Esdras Minville), Éditions Fides.
- EN COLLABORATION, *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau* (Deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945), Société Historique de Montréal.
- Séraphin MARION et Watson KIRACONNELL, *The Quebec Tradition* (Collection Humanitas, publiée sous le patronage de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal), Les Éditions Lumen.
- Honoré de BALZAC, *Le Médecin de campagne*, avec introduction et notes de M. le chanoine Arthur SIDELEAU. (Collection Humanitas), Les Éditions Lumen.
- Marius BARBEAU, *Alouette !* (Collection Humanitas), Les Éditions Lumen.
- J.-G. POULIN, *696 heures d'enfer*, Éditions A-B.
- H. DU MOULIN DE LABARTHÈTE, *Le temps des illusions*, Les Éditions du Cheval ailé.
- Paul-Henri LAVOIE, *Vivre pour survivre, la colonisation*, chez l'auteur, c. p. 22 Rimouski.
- André FERNET, *George Sand*, Les Éditions B. D. Simpson.
- Gilbert J. GARRAGHAN, *A Guide to Historical Method*, edited by Jean DELANGLEZ, Fordham University Press.

« *AI-JE TUÉ ?* » par le comte ALFRED DE MARIGNY .

Il y a tout à perdre et rien à gagner à parcourir l'autobiographie du personnage de « l'Affaire Oakes. » Les Éditions Serge & Brousseau, viennent de publier un ouvrage qui ne fait vraiment pas honneur aux éditions canadiennes. La présentation est aussi vulgaire que le contenu. Le français est médiocre, c'est de la littérature de sous-Rocamboles.

La binette, le procès et les avatars sentimentaux ou autres de ce « danseur mondain » ne peuvent intéresser que les amateurs des « mystery stories » mais certainement pas le lecteur sérieux. Il y manque même la pensée de Chesterton qui eût pu servir d'exergue au volume: « Some men are born to murder and others to be murdered. » C.G.

L'ÉNIGME RUSSE, W. H. CHAMBERLAIN. Traduction de Roger Duhamel. 1 vol. de 374 pages. Éditions de l'Arbre, Montréal 1946.

Les Éditions de l'Arbre présentent un autre grand reportage international; il s'ajoute à une série déjà longue, dans laquelle plusieurs journalistes se sont illustrés pendant la guerre. Il s'agit de la Russie, terre éternelle de mystère slave. Monsieur Chamberlain admirablement traduit par M. Roger Duhamel, expose ici la situation de la Russie pendant et avant la guerre. Douze ans de journalisme et de recherches historiques en Russie de 1922 à 1934, le dépouillement de journaux et de revues soviétiques de ces dernières années, et la consultation de nombreux ouvrages sur la Russie forment la base de ce livre. L'A. a atteint ici son but qui est de nous faire connaître un peu mieux les nombreux problèmes qui se posent dans ce pays de 172,000 d'habitants.

Il y a tout à gagner dans la lecture de l'ouvrage dont la documentation des points de vue historique et économique semble à la fois excellente et abondante.

C.G.

COUVRETTE-SAURIOL

Limitée

EPICIERS EN GROS



50, rue de Bresolles

HArbour 8151



Président et gérant général
Bernard Couvrette

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée
BISCUITS — GATEAUX — TARTES

Alfred ALLARD,
président et gérant gén.

Marcel ALLARD,
chef à la production

235 Laurier ouest

Montréal

Voyez l'annonce de "LA SAUVEGARDE" à l'endos
de cette revue et pour vous assurer appelez

J.-H. LANGEVIN, C.C.S.

Assureur Conseil

Gérant Division Langevin

Bureau : HA. 7223

Rés. : AT. 4810

LES AMIS DE LA REVUE

AUBÉ, Philippe
 AVOCAT
 152 est, Notre-Dame
 HA. 5877

BEAUSOLEIL, E.
 BOUCHER-ÉPICIER
 1251, Champlain
 CH. 3712

CHAUSSÉ, Fernand
 AVOCAT
 152 est, Notre-Dame
 HA. 7235

CRÈMERIE BOURGET
 ÉPICERIES
 E. Babineau, prop.
 1382 est, rue Ontario

CYR, Édouard
 MODELEUR
 1427, Maisonneuve
 AM. 8984

DAIGLE
 ÉPICERIE, Fruits & Légumes
 Ville St-Lurent
 BY. 2900

DESCHÈNE & Fils Ltée
 Matériaux de plomberie et chauv.
 1203 est, Notre-Dame
 FR. 3176-7

DUPUIS, Laurier
 5600, boulevard Monk
 WE. 0355

FOURNIER, Albert
 Procureur de brevets d'invention
 934 est, Ste-Catherine
 HA. 4548

LATENDRESSE & Fils Enrg
 FERRONNERIE
 12057 est, N.-Dame, Pte-aux-Tr.
 Zone 5-038

LATULIPE, N.
 TULIPPE & PAYSANNE
 CRAVATES

MASSE, Paul
 AVOCAT
 152 est, Notre-Dame
 BE. 1971

MERCIER, Jean
 AVOCAT
 152 est, Notre-Dame
 LA. 1633

NANTEL, Léo
 Distributeur de parties de radio
 1662 est, rue Ontario
 CH. 3052

ROY, J.-Omer
 BIJOUTIER
 1658 est, Mont-Royal
 AM. 2618

SANSOUCY, Arthur
 BOUCHER-ÉPICIER
 3995, Hochelaga
 CL. 2839

TESSIER, Armand
 ENTREPRENEUR-PLATRIER
 1482, boulevard Morgan
 CL. 3432

HINTON, Gaston
 MERCERIE
 3987 est, Ste-Catherine
 FR. 4244

Jean Drapeau

DRAPEAU ET MELANÇON
 AVOCATS ET PROCUREURS

Claude Melançon

4 est, rue Notre-Dame, Montréal

MA *5615

LES AMIS DE LA REVUE

ANGERS, Adrien
ASSUREUR CONSEIL
5851, rue Viau, Cité Jardin
CL 1767

Docteur V. ARCHAMBAULT
MEDECIN
3677, Adam
FR 9855

AUG. BRUNETTE, Ltée
PLOMBERIE-CHAUFFAGE
4154, rue Hôtel de Ville
PL. 1946

BRAZEAU, François
CORDONNIER
8705, Lajeunesse

"À LA MARMITE"
SALLE A MANGER
350 est, Craig
MA 0730

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT
57 ouest, rue St-Jacques
HA. 1336

LUC BEAUREGARD
Représ. de la Laurentienne
4052, rue Cartier
Bur. PL. 6700 Rés. AM. 7779

GAUTHIER, Art.
EPICIER-BOUCHER
3461 est, Ste-Catherine
AM. 3015

GODIN, Raymond
AVOCAT
4 est, Notre Dame
LA 1159

FRÉCHETTE, L.-A.
NOTAIRE
159 ouest, Craig
LA 9607

Docteur René LAPORTE
MEDECIN
915, Cherrier

"LES VARIÉTÉS"
PAUL DEJORDY, prop.
800 est, Mont Royal
CH. 9815

MATHIEU, Lucien, Enreg.
MARCHAND-TAILLEUR
2251, Frontenac
FR. 1803

MORIN, Louis-Philippe, C.A.
Comptable Agrégé
Québec

POULIN, J.-Aimé
ARCHITECTE
63, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TEL. 1391

ROBERT, Paul-Émile
Représentant de la "Laurentienne"
934, est Ste-Catherine
PL. 6700

Salaison MAISONNEUVE
BACON marque "MORIN"
1430, De Lasalle
CL. 4086-7

SALVAIL, Albéric
EPICIER-BOUCHER
3648, Adam
AM. 3031

SANSOUCY, Alb.
EPICIER-BOUCHER
3946, Adam
FA. 3607

VANIER, Anatole
AVOCAT
57 ouest, St-Jacques
HA. 2841



Ce chèque de rente, vous le recevrez chaque année, tant que vous vivrez. La rente viagère n'est ni plus ni moins que la prévoyance monnayée. Cette conversion de l'avenir en argent vous est indispensable: personne ne passe de bail avec la fortune.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue Saint-Jacques—Montréal—HArbour 3291

LA COMPAGNIE
F.-X. DROLET
Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :
ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES
SOUDURES ELECTRIQUES ET AUTOGENES, ETC.

206, RUE DU PORT - - - QUEBEC

COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES
LIMITÉE

La Caisse d'Epargne pour Prêts Mutuels
"Payé à ses membres \$8,000,000.00"

SIEGE SOCIAL : 1306 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Lisez régulièrement

" LA VERITE "

La meilleure revue de jeunesse

DIRECTION :

LES JEUNES LAURENTIENS

152 est, rue Notre-Dame, Montréal

MArquette 5539

Tél. HA. 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT
AVOCATS

511 Place d'Armes,

Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64 ave Nelson, Outremont, Tél. DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390 boul. Pie IX, Tél. CL. 3580

UN BREUVAGE DES PLUS
DÉLICIEUX !

N'importe où . . .
N'importe quand . . .

LE
NECTAR
Mousseux
CHRISTIN

est le breuvage
idéal.

C'est un produit
de chez nous.



PAR LES FABRICANTS DE LA
Bière d'Épinette Christin

ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection
Épargne

Avantages

Souplesse
Liquidité

Caractéristiques

Sécurité
Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal